



**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**

TWENTY-FIRST YEAR

1280 *th* MEETING: 18 MAY 1966

ème SÉANCE: 18 MAI 1966

VINGTIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1280)	1
Adoption of the agenda	1
Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409): Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2).	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1280)	1
Adoption de l'ordre du jour	1

(Continued overleaf — suite au verso)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud; lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409);

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND EIGHTIETH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 18 May 1966, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGTIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mercredi 18 mai 1966, à 10 h 30.

President: Mr. J. G. DE BEUS (Netherlands).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1280)

1. Adoption of the agenda
2. Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab

Président: M. J. G. DE BEUS (Pays-Bas).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1280)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République

1. The PRESIDENT: In accordance with the decision taken at the 1278th meeting, I now invite the representatives of India, Pakistan, Senegal, Zambia, Algeria and Sierra Leone to take the seats reserved for them in front of the Council table and to participate, without the right to vote, in the discussion of the question before the Council.

At the invitation of the President, Mr. G. Parthasarathi (India), Mr. Amjad Ali (Pakistan), Mr. C. Delgado (Senegal), Mr. S. M. Kapwepwe (Zambia) and Mr. A. Rahal (Algeria) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT: Before I call upon the first speaker on my list, I call upon the representative of Nigeria who wishes to raise a question.

3. Mr. ADEBO (Nigeria): Mr. President, I am grateful to you for giving me the floor. I apologize to my colleagues for intervening again at this stage. But I have just read in a newspaper published in New York a reference to a communication which has been addressed to the Secretary-General from a source in Southern Rhodesia. It is stated in that newspaper that the Secretary-General has taken up a certain attitude. I think that in the circumstances it would be useful if, subject to the concurrence of yourself and my other colleagues, the Secretary-General would make a statement should he feel in a position to do so.

4. The PRESIDENT: I understand that there have indeed been some communications from the side of the Smith régime. Since those communications were addressed to the Secretary-General the Secretary-General has handled them, and I should like to call on him now, if he agrees, to say something about this to us.

5. The SECRETARY-GENERAL: I thank the representative of Nigeria for having raised this question.

6. Yesterday I made available to the Council copies of telegrams from Salisbury received from Mr. Lardner Burke who calls himself Minister of Justice. He invoked Article 32 of the United Nations Charter and requested an invitation to participate in the Security Council debates concerning Rhodesia. Members of the Council are aware that Article 32 of the Charter says:

"Any Member of the United Nations which is not a member of the Security Council or any state which is not a Member of the United Nations, if it is a party to a dispute under consideration by the Security Council, shall be invited to participate, without vote, in the discussion relating to the dispute."

7. Members of the Council are also aware that the legal status of Southern Rhodesia is that of a Non-Self-Governing Territory under resolution 1747 of the sixteenth session of the General Assembly, and Article 32 of the Charter does not apply. In the circumstances, it is for the Council to decide what

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision prise à la 1278ème séance, j'invite les représentants de l'Inde, du Pakistan, du Sénégal, de la Zambie, de l'Algérie et du Sierra Leone à prendre place à la table du Conseil pour participer, sans droit de vote, à l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. G. Parthasarathi (Inde), M. Amjad Ali (Pakistan), M. C. Delgado (Sénégal), M. S. M. Kapwepwe (Zambie) et M. A. Rahal (Algérie) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant de donner la parole au premier orateur inscrit, je la donne au représentant du Nigéria qui voudrait poser une question.

3. M. ADEBO (Nigéria) [traduit de l'anglais]: Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole et je prie mes collègues de m'excuser d'intervenir à nouveau à ce stade. Je viens, en effet, de lire dans un quotidien new-yorkais un article mentionnant une communication que le Secrétaire général aurait reçue de Rhodésie du Sud. Cet article indique que le Secrétaire général a adopté une certaine position. Etant donné les circonstances, avec votre assentiment et celui des membres du Conseil, il serait peut-être utile que le Secrétaire général fasse une déclaration, si toutefois il estime devoir en faire une.

4. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je crois savoir que le régime Smith a fait parvenir certaines communications, et comme elles étaient adressées au Secrétaire général, celui-ci s'en est occupé et je lui donne donc la parole en lui demandant de nous fournir, s'il veut bien, quelques précisions à ce sujet.

5. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Nigéria d'avoir soulevé cette question.

6. J'ai fait mettre hier à la disposition des membres du Conseil le texte de télégrammes de Salisbury, émanant de M. Lardner Burke qui se dit Ministre de la justice. Il invoque l'Article 32 de la Charte des Nations Unies et demande à être invité à participer aux débats du Conseil de sécurité sur la Rhodésie. Les membres du Conseil savent que l'Article 32 de la Charte stipule que:

"Tout Membre des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil de sécurité ou tout Etat qui n'est pas Membre des Nations Unies, s'il est partie à un différend examiné par le Conseil de sécurité, est convié à participer, sans droit de vote, aux discussions relatives à ce différend."

7. Les membres du Conseil savent également que le statut juridique de la Rhodésie du Sud est celui de territoire non autonome aux termes de la résolution 1747 (XVI) de l'Assemblée générale et que l'Article 32 de la Charte n'est pas applicable en l'occurrence. Il appartient donc au Conseil de sécurité de décider

consideration, if any, it wishes to give to these telegrams. It is for that reason that I made available to the members of the Council copies of the telegrams I received from Salisbury.

8. I need hardly recall to the Council that in several resolutions on the subject the Council has labelled the régime in Southern Rhodesia as illegal. For this reason, and in line with the policy of the Secretariat not to enter into correspondence with illegal régimes, I decided not to reply to the various telegrams from Salisbury.

9. The PRESIDENT: Members of the Council have heard the statement of the Secretary-General. Unless any representative wishes to speak on the subject, I think that the statement of the Secretary-General both covers and settles it. I believe that we can now continue our debate on the item on the agenda.

10. Lord CARADON (United Kingdom): I may have an opportunity later to reply to questions of detail raised in this debate, but I think that it would be useful if I made a statement now, a positive statement of the policy which we have pursued and the action so far taken to give effect to it. I shall do so in the hope that such a statement will assist the Council in assessing the present position and in considering how our aims can best be achieved.

11. When this question was discussed in the Council early in April, we were dealing with one immediate and urgent issue, the danger that the sanctions imposed against Rhodesia would be breached by a succession of cargoes of crude oil shipped to Beira for pumping to the Rhodesian refinery at Umtali. A very elaborate and very expensive operation designed to defeat the oil embargo had been worked out. Had it succeeded, Rhodesia would have re-established its full and normal supply of oil; the oil embargo would have been at an end; the policy of sanctions would have been severely frustrated, to say the least; new confidence would have been pumped into the illegal régime in Rhodesia; resistance would have been greatly encouraged and strengthened.

12. Looking back to our debate on 9 April [1276th and 1277th meetings] and to the resolution 221 (1966) adopted that evening, I very much doubt if it will be disputed that the limited but decisive action which we took that day, necessarily at speed and only just in time, was opportune and essential and fully justified. It was the right action at the right time. Had we hesitated and delayed and consequently failed, the purposes which we all support would have been rendered far more difficult to achieve. It was a decisive step which we took on 9 April. It was a decisive step in the campaign of sanctions on which we first embarked on the day of the illegal declaration of independence. By taking that decisive step we gave plain warning in very practical and vigorous terms to the régime in Salisbury, and to others too, that we meant what we said, that we would continue to take

quelle suite il entend donner à ces télégrammes; c'est pourquoi j'ai mis à la disposition des membres du Conseil le texte des télégrammes que j'ai reçus de Salisbury.

8. Il n'est guère besoin de rappeler au Conseil que dans plusieurs résolutions relatives à cette question, il a qualifié d'illégal le régime de Rhodésie du Sud. Pour cette raison et conformément au principe selon lequel le Secrétariat n'entretient pas de correspondance avec des régimes illégaux, j'ai décidé de ne pas répondre aux divers télégrammes provenant de Salisbury.

9. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Les membres du Conseil viennent d'entendre la déclaration du Secrétaire général. Si aucun représentant ne désire prendre la parole sur ce point, je pense que cette déclaration règle la question et que nous pouvons maintenant poursuivre l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

10. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Peut-être aurai-je plus tard l'occasion de répondre aux points de détail qui ont été soulevés au cours du débat, mais je pense qu'il serait utile que je fasse maintenant une déclaration définissant la politique que nous avons suivie et les mesures que nous avons adoptées jusqu'ici pour l'appliquer. J'espère que ma déclaration aidera le Conseil à évaluer la situation actuelle et à examiner les meilleurs moyens d'atteindre nos objectifs.

11. Lorsque la question a été discutée au Conseil de sécurité au début du mois d'avril, nous étions directement aux prises avec un problème urgent, le danger de voir les sanctions imposées à la Rhodésie du Sud mises en échec par des arrivées successives de cargaisons de pétrole brut expédiées à Beira, pour alimenter la raffinerie rhodésienne d'Umtali. Une opération très complexe et très coûteuse, visant à tourner l'embargo sur le pétrole, avait été mise au point. Si elle avait réussi, la Rhodésie aurait entièrement rétabli son approvisionnement normal en pétrole; l'embargo aurait été vide de sens et la politique de sanctions aurait été, pour le moins, sérieusement compromise, pour ne pas dire plus. Le régime illégal de Rhodésie aurait bénéficié d'un regain de confiance et la résistance s'en serait trouvée fortement encouragée et renforcée.

12. Me reportant à nos débats du 9 avril [1276ème et 1277ème séances] et à la résolution 221 (1966) adoptée ce jour-là, je doute fort que l'on puisse contester que les mesures restreintes, mais décisives, que nous avons prises alors, évidemment en toute hâte et tout juste à temps, n'aient été opportunes, indispensables et entièrement justifiées. Nous avons fait ce qu'il fallait au bon moment. Si nous avions hésité, si nous avions tardé, et, partant, échoué, les objectifs que nous appuyons tous auraient été infiniment plus difficiles à atteindre. C'est un pas décisif que nous avons fait le 9 avril dans la campagne de sanctions que nous menons depuis le jour de la proclamation illégale de l'indépendance. En prenant cette mesure décisive, nous avons, en termes très énergiques et très concrets, lancé un avertissement parfaitement clair au régime de Salisbury et à d'autres

and pursue the initiative until our object was fully attained.

13. The importance of what we did has been widely recognized far beyond this Council. It was not only a decisive action in the Rhodesian sanctions campaign; it was an unprecedented action in the history of the United Nations. Never before in the twenty years of the existence of the United Nations had the United Nations taken such action. It was moreover of fundamental importance that when that historic decision was taken it was not an empty threat or a vain gesture. It was essential that the decision which we took was capable of being put into immediate effect. Immediate and successful action was in fact taken.

14. I know that there are some who sought to make little or make light of the action taken by this Council, but I am confident that when they later look back of these events they will agree that what we did was both essential and of the highest importance. Certainly, the importance of what we did was not lost on the outside world. Let me quote from a source which has a worldwide reputation for impartial judgement. This is what the Christian Science Monitor wrote a few days after we made our decision on 9 April:

"This deed is important. The implications are even more so; for Britain's turnback of the oil tanker Manuela is an amazingly bold and resolute step to have been taken in peacetime. This act introduces a new chapter both in the life of the United Nations, under whose resolution Britain acted, and in the field of the international maintenance of law, order and justice. It is an act full of significance, not only for the effort to bring the Smith régime in Rhodesia to heel, but also for the role which the world is prepared to see the United Nations play in international disputes."

15. With that comment on the action which we took, let me now go back to remind the Council of the policy towards Rhodesia which my Government has taken since it took office in October 1964. I want to establish conclusively that our policy has throughout been clear and consistent. I shall defend that policy and, although therefore I cannot accept much of what was said yesterday by the representative of Nigeria [1279th meeting], that does not, of course, detract in any way from my admiration for the eloquence and the conviction and the force of his very remarkable speech. Let me assure him that our policy has not been dictated by expediency; nor has it been affected by the size of a parliamentary majority. The purposes which we set from the start will be maintained, the pledges which we gave will be honoured, the decision to endeavour to achieve our aim without bloodshed—to avoid if we can a conflict with incalculable consequences—was not dictated by weakness, but by conviction.

aussi pour leur faire comprendre que nous pensions ce que nous disions et que nous continuerions de prendre l'initiative jusqu'à ce que nos objectifs soient pleinement atteints.

13. L'importance de cette mesure a été largement reconnue bien au-delà du Conseil. Il ne s'agissait non pas seulement d'une mesure décisive dans la campagne de sanctions menée contre la Rhodésie du Sud, mais aussi d'un fait sans précédent dans l'histoire des Nations unies. Au cours de ses 20 ans d'existence, l'Organisation des Nations unies n'avait encore jamais pris semblable décision. Il était en outre d'une importance fondamentale qu'une fois cette décision historique prise, elle ne reste pas une menace creuse ou un geste gratuit. Il était indispensable que cette décision soit aussitôt mise en application. Des mesures immédiates et efficaces ont effectivement été prises.

14. Je sais que certains ont cherché à minimiser la décision du Conseil et en ont fait peu de cas, mais je suis convaincu que lorsqu'ils réfléchiront plus tard à ces événements, ils reconnaîtront que ce que nous avons fait était à la fois indispensable et extrêmement important. Il est certain que l'importance de ce que nous avons fait n'a pas échappé au monde extérieur. Permettez-moi de citer une source qui a une réputation mondiale d'impartialité dans son jugement. Voici ce que le Christian Science Monitor écrivait peu de jours après notre décision du 9 avril:

"Cet acte est important; ses incidences le sont plus encore, car, en détournant le pétrolier Manuela, le Royaume-Uni a pris, en temps de paix, une mesure particulièrement audacieuse et énergique. Cet acte ouvre un nouveau chapitre aussi bien dans l'histoire de l'Organisation des Nations unies, qui a adopté une résolution autorisant le Royaume-Uni à agir, que dans le domaine du maintien de l'ordre et de la justice dans le monde. Cet acte est très significatif, non seulement pour l'effort visant à réduire à merci le régime Smith en Rhodésie du Sud, mais aussi pour le rôle que le monde est disposé à voir les Nations unies jouer dans les différends internationaux."

15. Après ce commentaire sur la mesure que nous avons prise, je voudrais rappeler au Conseil quelle a été la politique suivie à l'égard de la Rhodésie du Sud par mon gouvernement depuis qu'il a accédé au pouvoir en octobre 1964. J'entends établir de façon concluante que notre politique n'a cessé d'être claire et cohérente. Je vais défendre cette politique et encore que je ne puisse accepter une bonne partie de ce qu'a dit hier le représentant du Nigeria [1279ème séance], cela ne diminue bien entendu en rien mon admiration pour l'éloquence, la conviction et la fermeté de son remarquable discours. Je tiens à lui donner l'assurance que notre politique n'est pas dictée par des raisons d'opportunisme ni influencée par l'importance d'une majorité parlementaire. Les objectifs que nous nous étions fixés au départ seront maintenus, les engagements que nous avons pris seront honorés, la décision d'atteindre notre but sans effusion de sang, d'éviter, si nous le pouvons, un conflit dont les conséquences seraient incalculables, n'a pas été inspirée par la faiblesse, mais par nos convictions.

16. It may be attractive to think that a little violence can settle everything and that force is the answer, but I shall ask you to consider again whether the course which we have already set and now follow is not sound, and whether that course does not offer an acceptable alternative to conflict. And specially I shall ask you at least to accept the principle that before calling for a conflict it is nearly always right to explore every possibility of negotiation.

17. Members of the Council will remember that amongst the first acts of the Government formed in the United Kingdom in October 1964 was to give a very plain warning of the disastrous consequences of an illegal declaration of independence. That warning was widely welcomed in the world. No one can say that the consequences of an illegal declaration were not made plain in advance.

18. Thereafter, for more than a year every possible effort was directed to persuading the Government in Rhodesia to see the folly of illegal action and to persuading that Government to pursue a path of constitutional advance. Again, I do not believe that anyone will doubt that every conceivable step was taken to save Rhodesia—all the people of Rhodesia—from the inevitable consequences of an act of rebellion. We gave a clear warning and, at the same time, a clear and positive assurance, an assurance that the British Government would not grant independence except on a basis acceptable to the people of Rhodesia as a whole. But at the same time, and right up to the end, and in the light of that warning and in the light of that assurance, the British Government was always ready to negotiate. No one can say that the British Government failed, by warning and by assurance and by negotiation, to do everything possible to prevent the evil consequences which the illegal declaration has caused.

19. What then was our action when, in spite of those persistent and protracted efforts, the illegal declaration was made on 11 November 1965? We came at once to this Council. As members will remember, my Foreign Secretary, Mr. Michael Stewart having called for an urgent meeting of the Council, came immediately to New York and addressed this Council on 12 November 1965 [1257th meeting], on the day after the illegal declaration. He reported what had happened. He reaffirmed the policy which my Government had made plain. He stated the action which my Government had decided to take. He called on others to support and match our actions.

20. So it was that on 20 November the Council adopted the resolution 217 (1965)—a resolution which we welcomed and supported—calling on all States to "refrain from any action which would assist and encourage the illegal régime" and calling on them also "to do their utmost in order to break all economic

16. L'idée qu'un peu de violence pourrait tout régler et que la force est la réponse au problème peut être séduisante, mais je vous prie de vous demander une fois de plus si la ligne de conduite que nous nous sommes fixés et que nous suivons n'est pas judicieuse et si elle n'est pas préférable à un conflit. Surtout je vous demanderai d'accepter, à tout le moins, le principe selon lequel, avant de préconiser un conflit, il est presque toujours indiqué de rechercher toutes les possibilités de négociations.

17. Les membres du Conseil se souviendront qu'un des premiers actes du gouvernement constitué au Royaume-Uni en octobre 1964 a été de donner un avertissement très net sur les conséquences désastreuses qu'aurait une proclamation illégale d'indépendance. Cet avertissement a été bien accueilli dans le monde. Nul ne peut dire que les conséquences d'une proclamation illégale d'indépendance n'ont pas été bien précisées à l'avance.

18. Après cette date, pendant plus d'un an, tous les efforts possibles ont été tentés pour amener le Gouvernement de Rhodésie à se rendre compte de la fatale légèreté de cet acte illégal et le convaincre de suivre la voie du progrès constitutionnel. Ici encore, je crois que personne ne doutera que toutes les mesures possibles n'aient été prises pour épargner à la Rhodésie — à la population tout entière de la Rhodésie du Sud — les conséquences inévitables d'un acte de rébellion. Nous avons lancé une mise en garde très nette et en même temps nous avons donné l'assurance claire et positive que le Gouvernement britannique n'accorderait l'indépendance que sur une base acceptable à toute la population de la Rhodésie. Mais, par ailleurs et jusqu'au bout, compte tenu de cet avertissement et de cette assurance, le Gouvernement britannique a toujours été prêt à négocier. Personne ne peut dire que le Gouvernement britannique n'a pas fait — soit en donnant des avertissements et des assurances, soit en négociant — tout ce qui lui était possible de faire pour prévenir les conséquences néfastes de la proclamation illégale.

19. Comment avons-nous agi en effet lorsque, malgré nos efforts persistants et prolongés, la proclamation illégale a été faite le 11 novembre 1965? Nous avons immédiatement porté la question devant le Conseil. Comme vous vous en souvenez, le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de mon pays, M. Michael Stewart, après avoir demandé la convocation d'urgence du Conseil, s'est rendu immédiatement à New York et a pris la parole devant le Conseil le 12 novembre 1965 [1257ème séance], le lendemain même de la proclamation illégale; il a rendu compte de ce qui s'était passé; il a réaffirmé la politique que mon gouvernement avait clairement définie; il a indiqué les mesures que mon gouvernement avait décidé de prendre et il a fait appel aux autres membres du Conseil pour qu'ils les appuient et s'y associent.

20. C'est ainsi que le 20 novembre le Conseil a adopté la résolution 217 (1965) — que nous avons accueillie avec satisfaction et appuyé — dans laquelle il priait tous les Etats "de s'abstenir de toute action qui aiderait et encouragerait le régime illégal" et "de s'efforcer de rompre toutes les relations écono-

relations with Southern Rhodesia, including an embargo on oil and petroleum products".

21. We immediately set to work to give effect to the Council's decision. I need not refer in detail to the far-reaching, drastic and unprecedented action which we took in implementation of the warning given in the previous year. The first decisions were announced by Mr. Michael Stewart here in this Council on the day following the illegal declaration. Having ourselves refused to recognize the illegal régime, we asked that every State Member of the United Nations should likewise refuse to recognize it. We prohibited all exports of arms to Rhodesia. We prohibited all exports of United Kingdom capital to Rhodesia. We denied Rhodesia access to the London capital market. We denied to Rhodesia the advantages of Commonwealth preference. And we announced a ban on the import to the United Kingdom of Rhodesian tobacco and sugar, thus cutting off purchases amounting to over \$50 million, which made up more than 70 per cent of our total purchases from Rhodesia. We followed this up by imposing a ban on all exports to and imports from Rhodesia.

22. These were costly measures for us. They have an adverse effect through the loss of our export market in Rhodesia, through the need to replace imports from Rhodesia from other sources, and through the loss of return from British investments in Rhodesia. These add up to a very substantial total. But that is by no means the extent of the effort which my country has been prepared to make.

23. In accordance with our undertaking to the Council last November, we at once examined all the problems to which an oil embargo gave rise, and here, as the Council knows, the needs of Zambia had to be taken into full account. If we had imposed an immediate oil embargo, the effect would have been that while Rhodesia could draw on its reserves Zambia would at once have been cut off from oil on which it is so dependent for its industry and, indeed, for its whole economy. It was essential, therefore, first to create new channels of supply of oil to Zambia by air and road. The cost to my Government of the airlift to Zambia of oil alone ran at nearly \$3 million a month and, in addition to that, my Government, as well as providing over a hundred experts at our expense to help in these problems of supply, has committed more than \$10 million of British funds for the equipment and maintenance of alternative supply routes to Zambia. In these urgent measures we have worked in full and close co-operation with Zambia. We have the difficulties and needs of Zambia as our constant concern. We admire, if I may say so, the courage and resource and determination with which Zambia has faced the sacrifices and the dangers of the situation, and our concern throughout has been to take effective action to achieve a return to constitutional rule in Rhodesia without inflicting un-

miques avec la Rhodésie du Sud, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers".

21. Nous nous sommes immédiatement employés à donner effet à la décision du Conseil. Je n'ai pas besoin d'entrer dans le détail des mesures rigoureuses, sans précédent et de vaste portée que nous avons prises afin de mettre à exécution l'avertissement lancé l'année précédente. Les premières décisions ont été annoncées au Conseil par M. Michael Stewart, le lendemain même de la proclamation illégale. Nous étant nous-mêmes refusés à reconnaître le régime illégal, nous avons demandé à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies d'en faire de même. Nous avons interdit toutes les exportations d'armes à destination de la Rhodésie. Nous avons interdit toutes les exportations de capitaux britanniques vers la Rhodésie du Sud. Nous avons refusé à la Rhodésie l'accès du marché des capitaux de Londres; nous lui avons refusé tous les avantages du régime préférentiel du Commonwealth et nous avons annoncé l'interdiction d'importer au Royaume-Uni le tabac et le sucre de la Rhodésie du Sud, mettant ainsi fin à des achats se montant à une somme de plus de 50 millions de dollars et représentant plus de 70 p. 100 du total de nos achats en Rhodésie. Nous avons fait suivre ces mesures d'une interdiction de toutes les exportations et importations de Rhodésie du Sud.

22. Ces mesures ont été onéreuses pour nous; elles nous ont imposé des sacrifices puisqu'elles nous ont fait perdre notre marché d'exportation en Rhodésie du Sud, qu'il nous a fallu chercher d'autres sources pour remplacer les importations rhodésiennes et que nous avons perdu les dividendes des investissements britanniques en Rhodésie; le total est considérable. Cependant, cela ne donne nullement toute la mesure de l'effort que mon pays s'est montré disposé à faire.

23. Conformément à l'engagement que nous avons pris devant le Conseil de sécurité en novembre dernier, nous avons immédiatement étudié tous les problèmes soulevés par un embargo sur le pétrole; à cet égard, comme le Conseil le sait, nous devons tenir compte des besoins de la Zambie. Si nous avions imposé immédiatement un embargo sur le pétrole, la Rhodésie aurait été en mesure de puiser dans ses réserves de pétrole, alors que la Zambie aurait été immédiatement coupée de ses sources d'approvisionnement en pétrole, approvisionnement dont elle dépend dans une large mesure pour les besoins de son industrie et en fait, de son économie tout entière. Il était donc indispensable de créer d'abord un nouveau réseau d'approvisionnement en pétrole pour la Zambie, à la fois par voie aérienne et terrestre. Le coût du pont aérien vers la Zambie a représenté pour mon gouvernement une dépense de près de 3 millions de dollars par mois, pour les seules fournitures de pétrole; en outre, mon gouvernement a fourni, à ses frais, les services d'une centaine d'experts afin d'aider à résoudre ses problèmes d'approvisionnement et plus de 10 millions de dollars de capitaux britanniques pour équiper et entretenir le nouveau réseau d'approvisionnement de la Zambie. Dans l'adoption de ces mesures urgentes, nous avons travaillé en collaboration complète et étroite avec la Zambie. Nous nous sommes

necessary hardship and dislocation in Zambia. That is still very much our concern.

24. And, in addition to the losses we have suffered arising from the British ban on trade with Rhodesia and to the substantial amounts we at once provided to help Zambia, we sent, as the Council knows, a Royal Air Force squadron of fighters to Zambia and we undertook an extensive naval and air operation in the Mozambique channel to prevent the supply of oil for Rhodesia by tanker to Beira.

25. These actions in banning trade with Rhodesia, in giving aid to Zambia, in mounting a wide naval and air operation, represent a heavy financial commitment on my country.

26. Why have we been prepared to undertake these costly measures? There are some who belittle our effort. There are some who oppose it. There are some who say that it was against our national interests to embark on such an effort. But our motive and our purpose are clear. We are, in the words of my Prime Minister, determined that "whatever measures are needed to restore Rhodesia to the rule of law, those measures will be taken".

27. Let no one underestimate the efforts we have undertaken involving, as I have indicated, heavy costs. Many others have joined us in these efforts. Many others answered the call of this Council to break economic relations with Rhodesia. We are grateful for those decisions. We acknowledge that many others have consequently suffered disruption of trade. We respect the motives which led to those decisions.

28. Taken together these measures represent a momentous international endeavour, a voluntary association of most of the countries of the world in a practical demonstration of support for the cause of racial justice and equality. It is a demonstration showing in a very positive way that racial discrimination and racial domination flout the conscience of the world. The response to the appeal for sanctions which we made to this Council, and through this Council to the world, resulted in a unique example of international solidarity in support of a moral principle.

29. And at its last series of meetings, again in response to our appeal, the Council took further

constamment préoccupés des difficultés et des besoins de ce pays. Nous admirons, qu'il me soit permis de le dire, le courage, l'ingéniosité et la détermination avec lesquels la Zambie a accepté les sacrifices et fait face aux dangers de la situation, et notre souci constant, dans toute cette affaire, a été de prendre des mesures efficaces destinées à assurer le retour au régime constitutionnel en Rhodésie du Sud, sans infliger à la Zambie des épreuves et une désorganisation inutiles. Ceci reste toujours notre préoccupation principale.

24. En plus des pertes que nous avons subies par suite de l'interdiction de faire du commerce avec la Rhodésie, que nous avons décrétée, et en plus des sommes importantes que nous avons immédiatement mises à la disposition de la Zambie pour lui venir en aide, nous y avons, ainsi que le Conseil le sait, envoyé une escadrille de chasseurs de la Royal Air Force et nous avons entrepris une vaste opération navale et aérienne dans le canal de Mozambique afin d'empêcher la fourniture de pétrole à la Rhodésie au moyen de pétroliers via Beira.

25. Toutes ces mesures d'interdiction du commerce avec la Rhodésie du Sud, d'assistance à la Zambie, de mise sur pied d'une vaste opération navale et aérienne, représentent un fardeau financier considérable pour mon pays.

26. Pourquoi nous sommes-nous montrés disposés à prendre ces mesures coûteuses? Certains minimisent nos efforts, d'autres y sont opposés; d'autres encore soutiennent que s'embarquer dans une telle entreprise est contraire à nos intérêts nationaux. Quoi qu'il en soit, nos motifs et nos objectifs sont clairs. Pour reprendre les paroles de notre Premier Ministre, "quelles que soient les mesures nécessaires pour rétablir en Rhodésie le régime de la légalité, nous sommes résolus à les prendre".

27. Que personne ne sous-estime les efforts que nous déployons en ce moment et qui, je viens de le souligner, entraînent pour nous des dépenses considérables. Nombreux sont ceux qui ont joint leurs efforts aux nôtres. Nombreux sont ceux qui ont répondu à l'appel lancé par le Conseil de sécurité pour qu'ils rompent leurs relations économiques avec la Rhodésie. Nous leur sommes reconnaissants de toutes ces décisions. Nous reconnaissons qu'elles ont causé à de nombreux autres pays de sérieux inconvénients sur le plan commercial. Nous respectons les raisons qui ont motivé ces décisions.

28. Prises ensemble, ces mesures représentent un effort international considérable, une association volontaire de la plupart des pays du monde en vue de marquer en pratique leur appui à la cause de la justice et de l'égalité raciales. C'est là une manifestation qui montre, de façon très positive, que la discrimination et la domination raciales bafouent la conscience du monde. La réponse à l'appel que nous avons adressé au Conseil de sécurité et, par l'intermédiaire du Conseil, au monde entier, pour l'application de sanctions, a constitué un exemple sans précédent de solidarité internationale dans la défense d'un principe moral.

29. Au cours de la dernière série de réunions, le Conseil, une fois encore en réponse à notre appel,

drastic action in support of the policy of economic sanctions.

30. But while we gratefully acknowledge the backing we have had, let no one underrate the effort we have made. We have constantly maintained that the responsibility in this matter was and is ours. It was right, therefore, that we should take the lead and that we should shoulder the main burden. And why did we do so? As I have said, there were some who from the first decried the policy of sanctions. It would have been much easier for us if we had accepted their defeatist attitude. No, we took the lead, we faced the cost, we undertook the action because we have been throughout determined to achieve the purposes which we have from the first publicly declared.

31. Let me pause for a moment to say a general word about the policy of sanctions. We know that there are some who have advocated the use of force. We understand their eagerness and their impatience. But we set ourselves to achieve the purposes we stated if possible without bloodshed. Those who advocated violent action failed to understand or to appreciate either the practical difficulties or the possible consequences of starting a conflict, a conflict the consequences and repercussions of which no one could foresee.

32. But while honest differences of judgement are possible on that, I suggest that it was shortsighted and wrong to take up here the cry that sanctions cannot work. Those who did so fortified the obstinacy and encouraged the continuation of the illegal régime. More important still, they belittled and questioned the effectiveness of one of the measures placed in the hands of the international community by the United Nations Charter. We were surprised therefore to hear talk yesterday of the failure of sanctions and it was even said that sanctions were known from the start to be futile and ineffective. "The senselessness of sanctions" was a phrase used yesterday. There are those who say that economic sanctions have never and will never prove effective. Some of them take this attitude because they decry and fear international action of any kind. That can be understood. But what is difficult to understand is that the contention that sanctions cannot work has been repeated and echoed by representatives of States which are not opposed to international authority and who do not wish to doubt and denigrate in advance the effectiveness of international economic action. By their attitude on sanctions, they have not only encouraged and so prolonged the illegal régime, they have doubted and belittled one of the instruments of international authority.

33. Certainly economic sanctions are not a weapon to be lightly employed. Indeed, as the Council well knows, we have often stated the arguments against embarking on a course of economic sanctions except in circumstances of obvious and overwhelming justification. In particular we have been and are firmly opposed to resolutions which are mere empty threats. Moreover, whenever action is taken by the inter-

a pris d'autres mesures énergiques pour appuyer la politique des sanctions économiques.

30. Mais, tout en reconnaissant avec gratitude le soutien qui nous a été apporté, nous voudrions que personne ne sous-estime l'effort que nous avons accompli. Nous n'avons cessé d'affirmer qu'en cette affaire, la responsabilité était et demeurerait la nôtre. Il était donc juste que nous prenions l'initiative et que nous assumions le fardeau principal. Pourquoi l'avons-nous fait? Comme je l'ai déjà dit, certains ont, dès le début, dénigré la politique des sanctions; il aurait été beaucoup plus facile pour nous d'accepter leur attitude défaitiste. Mais nous avons au contraire pris l'initiative; nous avons accepté d'envoyer le prix; nous avons pris ces mesures parce que nous étions résolus, dès le début, à atteindre les objectifs que nous avons publiquement fait connaître au départ.

31. Qu'il ne soit permis de m'arrêter un instant pour parler brièvement de la politique des sanctions en général. Nous savons que certains ont préconisé l'emploi de la force. Nous comprenons leur impatience et leur empressement. Mais nous avons décidé d'atteindre, sans effusion de sang si possible, les objectifs que nous nous étions assignés. Ceux qui ont préconisé la violence n'ont pas compris ou n'ont pas mesuré les difficultés pratiques, ni le risque de déclencher un conflit dont personne ne pourrait prévoir les conséquences et les repercussions.

32. Mais s'il est possible d'avoir de bonne foi des opinions différentes sur ce point, j'estime que ceux qui venaient clamer ici que les sanctions seraient inopérantes manquaient de clairvoyance et étaient dans l'erreur. Ils ont renforcé l'obstruction du régime illégal et favorisé son maintien. Chose plus importante encore, ils ont minimisé et contesté l'efficacité d'une des mesures que la Charte met à la disposition de la collectivité internationale. Nous avons donc été surpris d'entendre parler hier de l'échec des sanctions, et l'on est même allé jusqu'à dire que l'on savait dès le début que les sanctions seraient vaines et inefficaces. "L'inanité des sanctions" est une expression que l'on a entendue hier. Certains disent que les sanctions économiques n'ont jamais été efficaces et ne le seront jamais. Parmi eux, il en est qui adoptent cette attitude parce qu'ils dénigrent et craignent toute action internationale. Cela peut se comprendre. Mais ce qui est difficile à comprendre, c'est que la thèse de l'inefficacité des sanctions a été répétée et reprise par les représentants d'Etats qui ne sont pas opposés à une autorité internationale et qui ne souhaitent pas contester et dénigrer à l'avance l'efficacité d'une action économique internationale. Par leur attitude à l'égard des sanctions, ils n'ont pas seulement encouragé et, partant, prolongé le régime illégal, mais aussi mis en cause et minimisé la valeur d'un des instruments de l'autorité internationale.

33. Assurément, les sanctions économiques ne sont pas une arme que l'on puisse employer à la légère. En fait, comme le Conseil le sait, nous avons souvent énoncé les arguments qui militent contre un recours aux sanctions économiques, sauf dans des circonstances qui, de toute évidence, justifient amplement une telle mesure. En particulier, nous demeurons, comme par le passé, fermement opposés aux réso-

national community, we regard it as essential that the means and the power should exist to put the international decision into full effect. Those were the circumstances which existed when our draft resolution was approved in the Council on 9 April. British warships awaited that evening the order to act, and act at once. And when the authority of this Council was given, naval action was in fact taken within hours of our vote. It is no doubt right to urge deliberate restraint in embarking on economic sanctions. But once the decision to apply sanctions is taken, we owe it surely to our respect for international authority to persevere in carrying out that decision until the objective is attained, to persevere in that direction taking each step on the sound ground of clear capacity to act and to act without delay.

34. The effect of economic sanctions can seldom be quick. But that is no reason for losing faith in their efficacy. The effect of the Rhodesian sanctions has indeed been slower than we wished or expected, but do not jump to the hasty and quite unjustified conclusion that they are not slowly but surely having their cumulative effect. With the co-operation of other countries, a good deal more than half of Rhodesian exports are now subject to embargoes by importing countries. Combined with stringent financial measures these embargoes have already had a far-reaching effect. Rhodesia's foreign exchange earnings have been severely reduced. Credit is hard to obtain. There is growing unemployment and under-employment. Emigration has increased.

35. To conceal the progressive weakness of its economic and financial position, the régime in Salisbury has, as the Council knows, had to resort to all kinds of extreme devices from press censorship and jamming of radio reports, to manpower control orders. Every possible measure has been taken in Salisbury to lock out the truth from Rhodesia and to keep everyone in Rhodesia in a state of enforced ignorance.

36. But even in Salisbury there has been a change in opinion about the effectiveness of sanctions. A month ago they were dismissed in Rhodesia with contempt. Now Salisbury has been obliged to concede in public that some sectors of the economy have already been hard hit and to admit that the real battle has only just begun. There has been a sharp deterioration in confidence in informed professional and commercial circles where it is now realized that Rhodesia is in serious trouble. It is now increasingly realized that sanctions are shaking the whole structure of credit on which the economy ultimately depends.

37. There is no doubt that the diversion of the Manuela and the immobilization of the cargo of the Joanna V were severe blows to the régime. They have been forced to abandon the prospect of reopening the

lutions qui ne sont que des menaces creuses. De plus, chaque fois que la communauté internationale prend une décision, il nous paraît indispensable que les moyens et le pouvoir nécessaires pour donner pleinement effet à cette décision existent. Cela était le cas lorsque notre projet de résolution a été approuvé par le Conseil, le 9 avril. Les navires de guerre britanniques attendaient ce soir-là l'ordre d'agir et d'agir immédiatement. Lorsque l'autorisation du Conseil a été donnée, une opération navale a effectivement été entreprise quelques heures après le vote. Il est sans doute indiqué de recommander la retenue lorsqu'il s'agit de décréter des sanctions économiques. Mais une fois que la décision d'appliquer des sanctions est prise, nous devons sans aucun doute à notre respect de l'autorité internationale de poursuivre l'exécution de cette décision jusqu'à ce que l'objectif soit atteint, de persévérer dans cette voie en adoptant chaque mesure sur la base solide qu'est la capacité manifeste d'agir et d'agir sans retard.

34. L'effet des sanctions économiques est rarement rapide. Mais ce n'est pas une raison de perdre confiance en leur efficacité. L'effet des sanctions prises à l'encontre de la Rhodésie du Sud a assurément été plus lent que nous ne l'avions pensé et espéré. Mais il ne faut pas se hâter d'en conclure, tout à fait à tort, qu'elles n'ont pas, lentement mais sûrement, un effet cumulatif. Avec la coopération d'autres pays, bien plus de la moitié des exportations de la Rhodésie du Sud est maintenant soumise à un embargo de la part des pays importateurs. Joint à des mesures financières rigoureuses, cet embargo a déjà eu des effets considérables. Les rentrées de devises étrangères en Rhodésie du Sud ont été fortement réduites. Les crédits sont difficiles à obtenir. Il y a de plus en plus de chômage et de sous-emploi. L'émigration augmente.

35. Pour dissimuler la faiblesse croissante de sa position économique et financière, le régime de Salisbury a, comme le Conseil le sait, dû recourir à toutes espèces de mesures extrêmes allant de la censure de la presse et du brouillage de l'écoute d'émissions radiophoniques à la réglementation de la main-d'œuvre. Toutes les mesures possibles ont été prises à Salisbury pour empêcher que la vérité ne se sache pas en Rhodésie et pour maintenir tout le monde, en Rhodésie, dans un état d'ignorance forcée.

36. Mais même à Salisbury, l'opinion a changé sur l'efficacité des sanctions. Il y a un mois, on n'en faisait aucun cas, on en parlait même avec mépris. Maintenant, Salisbury a été obligé de reconnaître publiquement que certains secteurs de l'économie ont déjà été durement touchés et d'avouer que la véritable bataille ne fait que commencer. Depuis, la confiance dans les milieux bien informés des affaires et des professions libérales a fortement baissé et l'on se rend compte maintenant que la Rhodésie est dans une situation grave. De plus en plus, on se rend compte que les sanctions ébranlent toute la structure du crédit dont dépend en définitive l'économie du territoire.

37. Il est certain que le régime a subi des coups très rudes lorsque le Manuela a été détourné et que la cargaison du Joanna V a été bloquée. Il a dû renoncer à l'espoir de rouvrir la raffinerie, et de rétablir

refinery and thus of re-establishing the usual economic supply of oil to Rhodesia via the Beira pipeline. The régime is now very concerned at the cost of maintaining its oil supplies and the oil embargo is adding very seriously to its financial difficulties. The price of petrol has been increased by 26 per cent and the new rationing system leaves the public worse off. The increase in the price of diesel oil will hit the farmers hard. The farmers themselves have pointed out that this will raise the cost of agricultural production by half a million pounds a year. But when the Rhodesian Tobacco Association appealed to commerce and to the banks to help the farming industry, the Director of Rhodesian Trade and Commerce was forced to reply that they were in no better position to help the farmers because the shortage of credit had become so serious.

38. The world tobacco trade confirms our judgement that the Rhodesian tobacco sales have gone badly. There is little doubt that the régime itself is being forced to buy nearly all the tobacco in order to pay the farmers sufficient to cover their costs of production. This will mean that the Rhodesian Treasury, already under strain, will have to find £26 million to cover themselves in the period from April to September.

39. The Rhodesian iron and steel industry too is desperate for markets and there is evidence that the Rhodesian Iron and Steel Co. Ltd. is attempting to sell its pig iron at 50 per cent of the world price, and even then is having the greatest difficulty in finding outlets.

40. The real unemployment situation continues to be masked by manpower control, but the extent of it can be judged from the article which the Rhodesia Herald sought to print on 11 May: about 8,000 unemployed in Bulawayo. But the article was, of course, censored.

41. No wonder the régime does not dare to tell its own people the facts of the situation. As a result the dangers, indeed the hopelessness, of the course which it has set have been concealed. All the more salutary and sudden will be the effect when this curtain of concealment is torn aside and when people in Rhodesia wake up to face the inevitable truth. The hollowness behind the campaign of secrecy to which they have been subjected will then be fully apparent.

42. We on our side have never underestimated the difficulties and the dangers. Indeed they are great. We have never imagined that there is any easy or even safe solution. But the aims which we have set of returning to constitutional rule, setting Rhodesia on the path of democratic government and searching for a settlement acceptable to the people of Rhodesia as a whole—people of all races and all sections of the community—are just and necessary and attainable. The timing and the tactics of our action are our first

ainsi l'approvisionnement normal en pétrole de l'économie rhodésienne par l'oléoduc de Beira. Actuellement, les dépenses qu'entraîne le maintien des livraisons de pétrole préoccupent vivement le régime et le blocus pétrolier aggrave considérablement ses embarras financiers. Le prix de l'essence a été relevé de 26 p. 100 et le nouveau système de rationnement réduit encore la part réservée à la consommation courante. Les agriculteurs seront durement touchés par l'augmentation du prix du carburant pour diesel. Ils ont eux-mêmes fait remarquer que cette hausse fera monter le coût de la production agricole d'un demi-million de livres par an. Mais lorsque l'Association des tabacs de Rhodésie, Rhodesian Tobacco Association, s'est adressée aux milieux des affaires et aux banques pour qu'ils aident l'agriculture, le Directeur du commerce et des échanges de Rhodésie a été contraint de leur répondre qu'en raison de la grave pénurie de crédits il n'était guère mieux placé pour aider les agriculteurs.

38. Le commerce mondial du tabac nous confirme dans notre opinion que les ventes de tabac rhodésien ont subi un recul. Il ne fait guère de doute que le régime lui-même est contraint d'acheter pratiquement toute la récolte pour permettre aux agriculteurs d'obtenir des prix suffisants pour couvrir leurs frais de production. Aussi le trésor rhodésien, dans une situation déjà difficile, devra-t-il se procurer 26 millions de livres sterling pour assurer sa couverture pendant la période d'avril à septembre.

39. L'industrie sidérurgique rhodésienne elle aussi cherche désespérément des débouchés et on a la preuve que la Société du fer et de l'acier de Rhodésie, Rhodesian Iron and Steel Co. Ltd., s'efforce d'écouler sa fonte à 50 p. 100 du cours mondial, et même ainsi éprouve les plus grandes difficultés à trouver des acquéreurs.

40. La situation réelle pour ce qui est du chômage continue d'être masquée par la réglementation appliquée à la main-d'œuvre mais on peut juger de sa gravité par un article que le Rhodesia Herald a tenté de publier le 11 mai et où il était question d'environ 8 000 chômeurs à Bulawayo. Mais, bien entendu, cet article a été censuré.

41. Il n'est pas étonnant que le régime n'ose pas dire la vérité à son propre peuple. En agissant ainsi, il a pu dissimuler les dangers, voire le caractère désespéré de la politique qu'il poursuit. Les effets seront d'autant plus salutaires et d'autant plus soudains lorsque ce voile de mystère sera arraché et que la population de la Rhodésie du Sud prendra tout d'un coup conscience de la réalité inéluctable. La futilité de cette campagne du silence à laquelle elle a été soumise se manifesterá alors au grand jour.

42. Pour notre part, nous n'avons jamais sous-estimé les difficultés et les dangers qui de fait sont considérables. Nous n'avons jamais pensé qu'il existait une solution facile ou même sûre. Mais les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir le retour au régime constitutionnel, l'acheminement de la Rhodésie du Sud vers un gouvernement démocratique et la recherche d'un règlement que puissent accepter tous les habitants de la Rhodésie, quels que soient leur race et leur milieu social, sont à la fois justes,

responsibility. They may give rise to differences of judgement. I trust that such differences need not cause any of us here to doubt or to hesitate, still less to weaken, in the pursuit of our declared purposes.

43. Let me now come on to refer to the most recent developments. As you know, on 27 April 1966 my Prime Minister announced in the House of Commons^{1/} that informal talks would take place "directed only to see whether a basis for negotiation genuinely exists" and that they were "without commitment on either side". The Prime Minister at the same time made clear that "Her Majesty's Government are not negotiating with the illegal régime. These are informal talks to see whether there is a basis on which proper negotiations could take place". I am using the actual words of the announcement. The Prime Minister at the same time also confirmed what he had said earlier in the House of Commons that "none of us in the House was prepared to accept a settlement which condoned an illegal act or which failed to satisfy the principles which were laid down by my predecessor when he was Prime Minister and by the present Government". The Prime Minister moreover specifically confirmed that these principles included the safeguarding of British responsibilities for African interests.

44. It is on this basis and with these assurances that the informal talks have been proceeding in London.

45. It is not for me to comment on the talks which have continued this week, beyond saying that my Government has repeatedly made plain over the past five months that anyone in Rhodesia was free to approach the Governor or the British representative in Salisbury with proposals as to the basis on which a solution could be reached. Consequently, to reject the approach from Salisbury and to refuse to examine whether such a basis existed would have been obviously and entirely indefensible.

46. It was essential to explore what the approach meant and to find out whether or not it represented or might lead to a basis for negotiations. That is what is now proceeding. It is surely right that before we take further decisions—decisions of very far-reaching consequence and the utmost importance—we should know whether or not those talks can lead to a new situation. Surely we should know the answer to that question before we take any new step or reach any new conclusion here.

47. I have gone over the ground carefully to assess the present position in the light of recent events. I have done so deliberately because our actions and indeed our motives have been questioned. More important still, our determination to pursue the purposes and maintain the principles which we have

^{1/} See Parliamentary Debates (Hansard), House of Commons, Official Report, London, Her Majesty's Stationery Office, Fifth Series, vol. 727, col. 709 to 712.

nécessaires et réalisables. Tout d'abord, nous devons nous préoccuper de choisir le moment de notre action et la tactique à employer. On peut avoir sur ce point des opinions différentes, mais j'espère qu'elles n'amèneront aucun de nous à manifester des doutes ou de l'hésitation, moins encore à fléchir dans la poursuite des objectifs que nous avons proclamés.

43. Je voudrais maintenant parler des derniers événements. Comme vous le savez, le Premier Ministre du Royaume-Uni a annoncé le 27 avril 1966 à la Chambre des communes^{1/} que des entretiens officiels auraient lieu "à seule fin de voir s'il existe réellement une base de négociation" et il a ajouté que ces entretiens n'impliquaient "aucun engagement de part ni d'autre". Ce faisant le Premier Ministre a bien précisé que "le Gouvernement de Sa Majesté ne négocie pas avec le régime illégal. Il s'agit d'entretiens officiels qui ont pour objet d'établir s'il existe une base pour des négociations véritables". Ce sont les termes mêmes de la déclaration. Le Premier Ministre a confirmé en même temps ce qu'il avait déjà dit à la Chambre des communes, à savoir que "personne aux Communes n'accepterait un règlement qui sanctionnerait un acte illégal ou qui ne respecterait pas les principes énoncés par le Premier Ministre qui m'a précédé et par le Gouvernement actuel". De plus, le Premier Ministre a expressément confirmé que parmi ces principes figurait celui de la sauvegarde des obligations du Royaume-Uni à l'égard des intérêts africains.

44. C'est sur cette base et avec ces assurances que se déroulent à Londres les entretiens officiels.

45. Il ne m'appartient pas de faire des commentaires sur les entretiens qui se sont poursuivis cette semaine; je rappellerai simplement que le Gouvernement britannique a maintes fois précisé au cours des cinq derniers mois que chacun pouvait, en Rhodésie, prendre contact avec le Gouverneur ou le représentant du Royaume-Uni à Salisbury pour lui soumettre des propositions quant à la base sur laquelle une solution pourrait être trouvée. Le Gouvernement britannique n'avait donc, de toute évidence, aucune possibilité de repousser la démarche de Salisbury et de se refuser à examiner si une telle base existait.

46. Il était indispensable de connaître le sens de cette démarche et de déterminer si oui ou non elle constituait une base de négociation ou pourrait y conduire. C'est ce que l'on est en train de faire. Il me paraît indiqué, avant de prendre d'autres décisions — lesquelles auront de profondes répercussions et seront de la plus haute importance — que nous sachions si ces entretiens sont de nature à créer une situation nouvelle. Nous devons assurément connaître la réponse à cette question avant de prendre de nouvelles mesures ou de tirer ici des conclusions quelconques.

47. J'ai pris soin, dans mon exposé, d'évaluer la situation actuelle à la lumière des événements récents. Je l'ai fait à dessein car on a mis en cause nos actes et mêmes nos motifs. Chose plus grave encore, on a mis en doute notre volonté d'atteindre les objectifs et de défendre les principes que nous avons si souvent

^{1/} Voir Parliamentary Debates (Hansard), House of Commons, Official Report, Londres, Her Majesty's Stationery Office, Fifth Series, vol. 727, col. 709 à 712.

repeatedly declared has been doubted. The principles laid down by the British Government, principles which we have publicly and repeatedly promised to pursue, are not, I think, disputed here. I do not see how they could be, since they are directed to achieve racial equality and political freedom. It is not principles and purposes which we need to debate here, because on principles and purposes we need have no differences and no disagreements. What we consider are questions of methods and measures—and questions of tactics and timing. What we debate are the means of establishing those principles and achieving those purposes.

48. No one, as I have said, will underestimate the dangers of the situation which we face or the difficulties of the decisions we have had to take. Every decision has been made after weighing those dangers and difficulties. But since such serious accusations have been made, let me go back to the decisions already taken. What have been the main decisions?

49. Was it right in October 1964 to give a plain public warning of the disastrous economic and political results which would occur if an illegal declaration of independence was made? I do not think that anyone will doubt that it was right and necessary to do so.

50. Was it right during the subsequent year to take every possible step to prevent the illegal declaration? Again I do not think that anyone will doubt that the sustained effort made by my Government to prevent the illegal declaration was necessary and justified. Nor will it be doubted that our effort was persistently pursued.

51. When the illegal declaration took place on 11 November 1965, was it right to call for a meeting of this Council to report what had happened, to state the policy we intended to carry out and to call on other States to support and match our action? We have from the first maintained that this is a British responsibility, and that has not been disputed. But I have no doubt that it was right to bring the matter to the United Nations and to seek and obtain international support for the policy we had declared.

52. Was it right to institute a policy of sanctions? Some have advocated military invasion without, as I have suggested, an understanding either of the practical problems or the far-reaching consequences. But I have no doubt that it was right to endeavour to secure our purposes if possible without bloodshed, and indeed I have no doubt that that should always be the first object of this Council under the Charter of the United Nations. We seek not to create conflict but to prevent it.

53. Was it right that consultation should take place at every stage between Commonwealth countries,

proclamés. Les principes énoncés par le Gouvernement britannique, principes qu'à plusieurs reprises et publiquement nous nous sommes engagés à défendre, ne sont pas, je pense, contestés dans cette enceinte. Je ne vois d'ailleurs pas comment ils pourraient l'être puisqu'ils visent à assurer l'égalité des races et la liberté politique. Ce n'est pas de principes et d'objectifs que nous avons à débattre ici, car nous n'avons pas, à cet égard, des opinions différentes ou opposées à soutenir. Ce que nous examinons, ce sont des questions de méthode et de mesures à prendre, des questions de tactique et de choix du moment. Notre propos est de dégager les moyens d'appliquer ces principes et d'atteindre ces objectifs.

48. Comme je l'ai dit, nul ne sous-estime les dangers de la situation qui se présente à nous, ni les difficultés des décisions que nous avons été amenés à prendre. Chacune d'elles a été prise en pleine connaissance des dangers et des difficultés. Mais puisque des accusations aussi graves ont été lancées, je voudrais dire quelques mots encore des décisions déjà prises. Quelles ont donc été les principales décisions?

49. Le Gouvernement britannique a-t-il eu raison, en octobre 1964, de lancer publiquement et sans ambages une mise en garde contre les conséquences désastreuses qu'entraînerait sur le plan économique et politique une proclamation illégale de l'indépendance? Nul ne contestera, je pense, qu'il était juste et nécessaire d'agir de la sorte.

50. Le Gouvernement britannique a-t-il eu raison, l'année suivante, de prendre toutes les mesures possibles pour empêcher cette proclamation illégale? Là encore, je ne pense pas que l'on puisse contester la nécessité et le bien-fondé des efforts incessants que le Gouvernement britannique a déployés dans ce sens. Pas plus que l'on ne contestera la persévérance dont nous avons fait preuve.

51. Lorsque l'indépendance a été illégalement proclamée, le 11 novembre 1965, le Gouvernement britannique a-t-il eu raison de demander la convocation du Conseil de sécurité pour l'informer des événements, lui exposer la politique qu'il entendait suivre et demander aux autres Etats d'appuyer son action et de s'y associer? Dès le début, nous avons affirmé que la situation concernait le Royaume-Uni et nul ne l'a contesté. Mais je ne doute pas qu'il était normal de saisir l'Organisation des Nations Unies de cette question et de chercher à obtenir l'appui de la communauté internationale en faveur de la politique que nous avions proclamée.

52. Avons-nous eu raison d'instituer une politique de sanctions? Certains ont préconisé une intervention militaire sans envisager, comme je l'ai indiqué, les problèmes pratiques qu'elle posait ou les lourdes conséquences qu'elle pouvait avoir. Mais je ne doute pas que nous ayons eu raison de chercher à atteindre nos objectifs en évitant si possible toute effusion de sang, et, en fait, je suis convaincu que telle devrait être en toute circonstance la première des préoccupations du Conseil, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous ne cherchons pas à provoquer un conflit mais en prévenir un.

53. Était-il indiqué que des consultations aient lieu à tous les stades entre les pays du Commonwealth

and were sound decisions reached at the Lagos Conference of Commonwealth Prime Ministers? It is well to recognize the closeness of the continuous consultation between Commonwealth countries, particularly following the Lagos Conference since when the Commonwealth Sanctions Committee has been regularly meeting in London. It met only a few days ago. It was moreover declared at Lagos that a further meeting of Commonwealth Prime Ministers should be called in July if the rebellion had not ended before then. My Government has been and remains in direct and constant contact with all Commonwealth countries and particularly, of course, with Zambia. This continuing and close Commonwealth consultation has been our concern throughout. No one surely will dispute the value or indeed the necessity of that co-operation.

54. Was it right to impose an oil embargo, at the same time giving urgent aid to Zambia to help maintain her oil supplies, and, when the whole policy of sanctions was threatened by a plan to restore the normal supply of oil for Rhodesia by tanker to Beira, was it right to come to this Council and seek and obtain authority to foil this plan, to foil the plan designed to defeat the purpose of the previous resolution of this Council?

55. In the letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States [S/7285 and Add.2] it is stated that supply through Beira and Umtali is a "relatively minor sector". But this is not so. The Beira-Umtali route was the normal route for the full supply of Rhodesia's oil requirements. It has been closed since the embargo was imposed. Had it been re-opened and had a succession of tankers delivered crude oil to Beira to be pumped through the pipe line for refining and distribution in Rhodesia the result would have been decisive. The oil embargo would have failed. The policy approved, indeed initiated, by this Council would have been frustrated. I am astonished that attempts should have been made here to belittle the effective action taken by this Council—action which had an immediate and important effect both as evidence and warning, in Rhodesia and elsewhere, of our purpose and our determination.

56. Was it right when the new approach came from Salisbury at the end of last month to explore whether a basis for negotiation existed? Surely it was right to do so, at the same time making it perfectly plain that the declared principles would be maintained. To refuse to respond to that approach would not only have been a denial of the public undertakings my Government had made but would have been to close the door to the return to constitutional rule which all along we have been striving to achieve.

57. These seven main decisions—to give a plain warning, to endeavour to prevent any illegal declaration, to come to this Council immediately the direct

et la Conférence des Premiers Ministres du Commonwealth réunie à Lagos en janvier dernier n'a-t-elle pas pris de sages décisions? Il convient de souligner à quel point ont été étroites les consultations entre les pays du Commonwealth, surtout à la suite de la Conférence de Lagos; depuis cette conférence, en effet, le Comité du Commonwealth sur les sanctions contre la Rhodésie s'est réuni régulièrement à Londres et il a tenu séance il y a quelques jours encore. De plus, il a été décidé à Lagos qu'une nouvelle rencontre des premiers ministres du Commonwealth devrait être convoquée en juillet si la rébellion n'avait pas pris fin d'ici là. Le Gouvernement britannique s'est maintenu et se maintient en contact direct et continu avec tous les pays du Commonwealth et, en particulier, cela va sans dire, avec la Zambie. Ces consultations permanentes et étroites au sein du Commonwealth ont été notre préoccupation de tous les instants. Personne assurément ne contestera la valeur ni à vrai dire la nécessité de cette collaboration.

54. Le Gouvernement britannique a-t-il eu raison d'imposer un embargo sur le pétrole, tout en prêtant d'urgence son concours à la Zambie pour l'aider à assurer ses approvisionnements en pétrole, et, lorsque toute la politique des sanctions a été menacée par un plan visant à rétablir les livraisons normales de pétrole à la Rhodésie par des pétroliers déchargeant à Beira, le Gouvernement britannique a-t-il eu raison d'en appeler au Conseil pour obtenir l'autorisation de déjouer ce plan destiné à faire échec au but même de la résolution précédente du Conseil?

55. Dans la lettre du 10 mai 1966 adressée au Président par les représentants de 32 Etats Membres [S/7285 et Add.2], on peut lire que les livraisons passant par Beira et Umtali ne représentent qu'un "secteur relativement peu important", mais cela est inexact. L'oléoduc Beira-Umtali servait normalement à pourvoir à tous les besoins en pétrole de la Rhodésie. Il a été fermé depuis que l'embargo a été imposé. S'il avait été rouvert et si une série de pétroliers avaient livré du pétrole brut à Beira d'où il aurait été acheminé par l'oléoduc pour être raffiné et vendu en Rhodésie, le résultat aurait été décisif. L'embargo sur le pétrole aurait échoué et la politique approuvée par le Conseil et d'ailleurs due à son initiative aurait été réduite à néant. Je suis surpris que l'on ait cherché à minimiser les mesures efficaces prises par le Conseil, mesures qui ont eu des effets immédiats importants car elles ont mis en évidence, en Rhodésie et ailleurs, notre objectif et notre volonté de l'atteindre et ont servi du même coup d'avertissement.

56. Le Gouvernement britannique a-t-il eu raison, lorsque Salisbury a fait une nouvelle démarche à la fin du mois dernier, de rechercher s'il existait une base de négociation? Assurément, il a eu raison d'agir ainsi, tout en précisant bien que les principes proclamés seraient maintenus. S'il avait refusé de répondre à cette ouverture, le Gouvernement britannique n'aurait pas seulement renié les engagements qu'il avait pris publiquement mais il aurait rendu impossible le retour à un régime constitutionnel, ce que nous avons constamment cherché à assurer.

57. Ces sept grandes décisions — donner un avertissement sans équivoque, nous efforcer d'empêcher une proclamation illégale, en appeler au Conseil dès la

declaration was made, to embark on a comprehensive policy of economic sanctions, to consult and act with the Commonwealth, to stop the oil tankers, and to keep open the door to a return to constitutional rule—I am sure that these decisions were right. They were all steps deliberately planned and confidently taken in the direction which we set ourselves from the start. They represent together a clear and consistent policy now having a cumulative and a compelling effect.

58. I need not say that I greatly respect the strong feelings which have been expressed in this Council. I respect the motives which have led those who have put to us proposals for more extreme action, including the use of force. But in supporting the policy which we have followed and in defending the decisions that we have taken, let me also say most earnestly that I believe that to have taken the extreme action we have been urged to take would have run grave dangers—the grave danger not only of escalation, of starting a widening conflict the consequences of which no one could foretell, but also the danger that we should prejudice and prevent the attainment of the very purposes we have set. Our purpose has been by every practicable means to isolate and contain the problem, not to extend and add to it. These are the means by which we have sought to open the way to return to constitutional rule and pursuit of the principles we have declared.

59. If hasty action were taken now when we do not know the outcome of the talks which have been proceeding in the past week, and if we were to depart from the policy persistently pursued for the past six months, and if this Council were to achieve only deadlock, we should be doing a disservice not only to the people of Rhodesia but also to the authority of the United Nations.

60. And on these questions of timing and tactics I trust that it will be recognized and accepted that my country, which has never sought to shirk its primary responsibility, has a right and a duty to exercise its best judgement, a judgement which will, I trust, be fully taken into account as our deliberations proceed.

61. So then, let me try to sum up what I wish to submit to this Council. First, we have repeatedly affirmed the six principles which have been publicly stated and we have no intention of reaching any settlement that departs from them. Second, we fully accept that the peoples of Africa are deeply concerned that no settlement should be reached which will betray the interests of their race, and we are equally determined that no such betrayal shall take place. Third, we certainly accept the legitimate interest of the United Nations, and we ourselves took the initiative by reference to this Council in November last and again in April. Fourth, if it is not possible to achieve a just settlement through the talks we are pursuing, then a

proclamation unilatérale de l'indépendance, nous engager dans une politique générale de sanctions économiques, consulter les pays du Commonwealth et agir de concert avec eux, arrêter les pétroliers et maintenir la possibilité d'un retour au régime constitutionnel — étaient, j'en suis certain, judicieuses. Toutes ces mesures ont été soigneusement mises au point et appliquées avec confiance dans la direction que nous nous étions fixée dès le début. Elles constituent dans leur ensemble une politique claire et logique dont les effets combinés sont maintenant irrésistibles.

58. Il va sans dire que j'éprouve le plus grand respect pour les fermes convictions exprimées devant le Conseil. Je respecte les raisons qui ont incité certains d'entre nous à présenter des propositions en vue de l'adoption de mesures plus radicales, y compris l'usage de la force. Mais en défendant la politique que nous avons suivie et en justifiant les décisions que nous avons prises, je voudrais ajouter très sincèrement qu'à mon avis, si nous avons suivi ceux qui préconisaient ces mesures extrêmes, nous aurions couru de grands risques, non seulement celui de voir la situation s'aggraver, de provoquer un élargissement du conflit dont nul ne pouvait prévoir les conséquences, mais aussi le risque de compromettre et d'empêcher la réalisation des buts mêmes que nous nous sommes assignés. Notre objectif est d'isoler et de circonscrire le problème par tous les moyens possibles, et non pas de l'étendre et de l'aggraver. Tels sont les moyens par lesquels nous cherchons à préparer le retour au régime constitutionnel et l'application des principes que nous avons proclamés.

59. Si nous prenions maintenant des mesures précipitées, alors que nous ne connaissons pas le résultat des entretiens qui se sont déroulés la semaine dernière, si nous devons nous écarter de la politique que nous poursuivons systématiquement depuis six mois et si le Conseil de sécurité n'aboutissait qu'à une impasse, non seulement nous rendrions un mauvais service à la population de la Rhodésie du Sud mais nous affaiblirions de surcroît l'autorité de l'Organisation des Nations Unies.

60. Sur ces questions de tactique et de choix du moment, j'espère que l'on reconnaîtra et que l'on admettra que le Royaume-Uni, qui n'a jamais cherché à se dérober aux obligations qui lui incombent au premier chef, a le droit et le devoir d'exercer son jugement au mieux de ses facultés, jugement qui, je l'espère, sera pleinement pris en considération dans la suite de nos délibérations. Je vais donc essayer de résumer la position de mon gouvernement.

61. Tout d'abord, nous avons maintes fois réaffirmé les six principes qui ont été énoncés publiquement et nous n'avons aucune intention d'aboutir à un règlement qui s'en écarterait. Deuxièmement, nous comprenons parfaitement que les peuples d'Afrique ont particulièrement à cœur qu'aucun règlement n'intervienne qui trahirait les intérêts de leur race et nous sommes tout aussi résolus à empêcher une telle trahison. Troisièmement, nous reconnaissons assurément l'intérêt légitime des Nations Unies à cet égard et nous avons pris nous-mêmes l'initiative de faire appel au Conseil de sécurité en novembre dernier et de nouveau en avril de cette année. Quatrièmement, s'il n'est pas possible d'arriver à un règlement équitable

new situation will arise and we shall need to consider the whole problem further. Fifth, we are, however, at the moment engaged on exploratory talks to see whether a basis exists for a just settlement that will protect the rights of all the people of Rhodesia. I shall say nothing further at the moment which would prejudice the success of those talks, for we are firmly convinced that further action by the United Nations at this time could do nothing to help and indeed would be likely to prejudice the achievement of such a settlement, but I finally confirm once again that it is our determination to settle this problem by peaceful means and to settle it justly.

62. I have thought it right to make this general statement of the position and policy of my Government, I have done so because it seemed to me that it would be helpful at this stage in our debate for that position and policy to be clearly restated.

63. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Security Council has again to consider the situation prevailing in Southern Rhodesia. It has been urgently convened at the request of the independent States of Africa. This fact is in itself further evidence that the Southern Rhodesian crisis is an ever-increasing threat to peace and security, and not only on the continent of Africa.

64. At yesterday's meetings of the Council we heard the representatives of the independent African countries; the Foreign Minister of Zambia, the Foreign Minister of Senegal, the Secretary-General of the Ministry for Foreign Affairs of Algeria, and the representatives of Nigeria and of Sierra Leone, as well as the representatives of two Asian countries, India and Pakistan. These representatives' statements provided a comprehensive analysis of the development of events in Southern Rhodesia and an enumeration of the claims arising out of the legitimate aspirations of the Zimbabwe people.

65. In recent months, the situation in Southern Rhodesia has commanded the close attention of the peoples of Africa and of the entire international community. Here, in Southern Rhodesia, the forces of colonialism and racism are continuing their efforts to deprive the 4 million African inhabitants of Southern Rhodesia, the long-suffering Zimbabwe people, of their lawful and inalienable rights to national independence and independent development.

66. It is altogether understandable that the African States, which are the most interested in a speedy solution of the Southern Rhodesian question, should again be asking the Security Council to consider the critical situation in Southern Rhodesia and, in conformity with the United Nations Charter, to adopt measures to eliminate the racist Smith régime and to enable the Zimbabwe people to exercise their right to national self-determination. This demand of the African countries is based, in particular, on an analysis

grâce aux entretiens qui se poursuivent actuellement, une nouvelle situation aura été créée et nous devons reprendre l'examen du problème tout entier. Cinquièmement, nous sommes toutefois engagés pour le moment dans des entretiens préliminaires qui montreront s'il existe une base en vue d'un règlement équitable qui assurerait la protection des droits de tous les habitants de la Rhodésie. Je n'ajouterai rien pour l'instant qui puisse compromettre le succès de ces entretiens, car nous sommes fermement convaincus que de nouvelles mesures prises par les Nations Unies en ce moment ne pourraient avoir aucune utilité et risqueraient même de gêner la réalisation d'un tel règlement. Mais, pour conclure, j'affirme une fois de plus que nous sommes résolus à régler ce problème par des moyens pacifiques et à le régler de façon équitable.

62. Il m'a paru nécessaire d'énoncer dans leurs grandes lignes la position et la politique de mon gouvernement. J'ai estimé en effet qu'il serait utile de les rappeler clairement à ce stade de nos débats.

63. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Le Conseil de sécurité est de nouveau appelé à examiner la situation en Rhodésie du Sud. C'est à la demande des pays indépendants d'Afrique que le Conseil a été convoqué d'urgence. Voilà qui suffirait à montrer que la crise de la Rhodésie du Sud fait peser une menace de plus en plus grave sur la paix et la sécurité, et pas seulement dans le continent africain.

64. Hier, les représentants des pays indépendants d'Afrique ont pris la parole au Conseil — le Ministre des affaires étrangères de la Zambie, le Ministre des affaires étrangères du Sénégal, le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères de l'Algérie et les représentants du Nigéria et du Sierra Leone, ainsi que deux représentants des pays d'Asie, l'Inde et le Pakistan. On trouve dans ces déclarations l'analyse complète de l'évolution de la situation en Rhodésie du Sud et l'énoncé de revendications conformes aux légitimes aspirations du peuple du Zimbabwe.

65. Depuis quelques mois, la situation en Rhodésie du Sud est suivie avec beaucoup d'attention par les peuples d'Afrique et l'opinion mondiale. Là-bas, en Rhodésie du Sud, les forces du colonialisme et du racisme persévèrent dans leurs efforts pour priver le peuple cruellement éprouvé du Zimbabwe, c'est-à-dire 4 millions d'Africains, de ses droits légitimes et inaliénables à l'indépendance nationale et au progrès dans la liberté.

66. Il est bien compréhensible que les pays d'Afrique qu'intéresse au premier chef la solution rapide du problème de la Rhodésie du Sud demandent une fois de plus au Conseil de sécurité d'examiner la situation critique qui s'est créée dans ce pays et de prendre des mesures, conformément à la Charte des Nations Unies, pour éliminer le régime raciste de Smith et donner au peuple du Zimbabwe la possibilité d'exercer son droit à l'autodétermination. Cette revendication se fonde notamment sur l'analyse que le Comité des

of the situation in the territory by the Committee of Twenty-Four.^{2/}

67. In recent months, at the request of the African countries, the Security Council and other United Nations organs, General Assembly, Committee of Twenty-Four, have repeatedly considered the situation in Southern Rhodesia resulting from the usurpation of power by the white minority's racist régime.

68. In this connexion, we should recall that, as far back as 20 November 1965, the Security Council adopted resolution 217 (1965) in which the United Kingdom Government, as we well remember, was called upon to take "measures which would prove effective in eliminating the authority of the usurpers and in bringing the minority régime in Southern Rhodesia to an immediate end". The Security Council likewise called upon the United Kingdom Government "to take immediate measures in order to allow the people of Southern Rhodesia to determine their own future consistent with the objectives of General Assembly resolution 1514 (XV)", that is, in accordance with the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples. The Security Council resolution also provided for other measures designed to contribute to early elimination of the authority of the usurpers in Southern Rhodesia. In particular, the Security Council called upon all States to refrain from supplying the racist minority régime in Southern Rhodesia with arms, equipment and military material, and to do their utmost to break all economic relations with Southern Rhodesia, including the establishment of an embargo on oil and petroleum products.

69. The decisions of the Security Council and the General Assembly were supported by the overwhelming majority of the States Members of the United Nations. At their conference in Addis Ababa in December 1965,^{3/} the independent African States belonging to the Organization of African Unity decided to establish a complete economic blockade of Southern Rhodesia and to sever all means of communication with it.

70. It should also be recalled that the United Nations Secretariat is constantly receiving reports of specific action taken against the Smith régime by the majority of Member States of the Organization in fulfilment of those decisions, including cessation of oil supplies, severance of trade and other relations and so on.

71. However, the forces of Southern Rhodesia have found powerful protectors in London, Washington, Bonn and some other capitals. The alliance of colonialists and racists, the notorious "unholy alliance", has come to the aid of the racist Smith régime and is doing everything possible to preserve and perpetuate the present colonial and racist order

^{2/} Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

^{3/} Sixth extraordinary meeting of the Council of Ministers of the Organisation of African Unity held from 3 to 5 December 1965.

Vingt-Quatre^{2/} a donnée de la situation dans le territoire.

67. A la demande des pays d'Afrique, le Conseil de sécurité et d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée générale, le Comité des Vingt-Quatre, ont à maintes reprises au cours des derniers mois étudié la situation qu'a créée en Rhodésie du Sud l'usurpation du pouvoir par le régime raciste d'une minorité blanche.

68. Il faut à ce sujet rappeler que le Conseil de sécurité, dès le 20 novembre 1965, a adopté la résolution 217 (1965) dans laquelle il priait le Gouvernement du Royaume-Uni, nous nous en souvenons fort bien, de prendre des "mesures appropriées qui se révéleraient efficaces pour anéantir l'autorité des usurpateurs et pour mettre fin immédiatement au régime minoritaire en Rhodésie du Sud". Le Conseil de sécurité priait également le Gouvernement du Royaume-Uni de "prendre des mesures immédiates pour permettre au peuple de Rhodésie du Sud de décider de son propre avenir conformément aux objectifs de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale", en d'autres termes, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. D'autres mesures qui devaient permettre d'anéantir très rapidement l'autorité des usurpateurs en Rhodésie du Sud étaient également prévues dans la résolution du Conseil de sécurité. C'est ainsi que le Conseil priait tous les Etats de s'abstenir de fournir au régime de la minorité raciste de Rhodésie du Sud des armes, de l'équipement et du matériel militaire, et de s'efforcer de rompre toutes les relations économiques avec la Rhodésie du Sud, notamment en imposant un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers.

69. Les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ont recueilli l'appui de l'écrasante majorité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. A la Conférence d'Addis-Abéba, en décembre 1965^{3/}, les Etats indépendants d'Afrique membres de l'Organisation de l'unité africaine ont adopté une décision concernant l'institution d'un blocus économique total de la Rhodésie du Sud et la rupture de toute relation avec ce territoire.

70. Il convient aussi de mentionner que les renseignements concernant les mesures concrètes déjà appliquées contre le régime Smith par la majorité des Etats Membres de l'ONU en vertu de ces décisions, et notamment l'interruption des livraisons de pétrole et la rupture des relations commerciales ou autres, ne cessent de parvenir au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

71. Mais les forces du racisme sud-rhodésien ont trouvé de puissants protecteurs à Londres, à Washington, à Bonn et dans d'autres capitales. L'alliance des colonialistes et des racistes, la fameuse "alliance impie" qui fait tout pour préserver et perpétuer l'actuel système colonial et raciste dans tout l'Afrique australe, a volé au secours du régime Smith. C'est

^{2/} Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

^{3/} Sixième session extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, tenue du 3 au 5 décembre 1965.

throughout southern Africa. As a result, the decisions aimed at bringing the racist régime in Southern Rhodesia to an end and handing over authority to representative organs of the majority of the population of that country remained unfulfilled.

72. The Security Council cannot but take note of the fact that it is first and foremost the United Kingdom which has failed to carry out these decisions, although it is itself mainly responsible for the present situation in Southern Rhodesia, a situation which endangers world peace and security. The accession of the racist régime to power in Southern Rhodesia, as many representatives of African countries have rightly pointed out in the Security Council, resulted precisely from widespread collusion among the forces of colonialism. That is what has enabled the racist Salisbury régime to gather economic and military strength.

73. The facts about this shameful "operation" are well known. As far back as 1961, a so-called constitution, worked out by none other than the United Kingdom, was introduced in Southern Rhodesia, consolidating the racist order and laying the foundation of the present régime of colonial domination of millions of Africans by a racist clique. After this, as we know, the United Kingdom armed the Southern Rhodesian racists, contributed to reinforcing their position, and encouraged the establishment of the colonial alliance of Southern Rhodesia with the racist régime of South Africa and the Portuguese colonialists. As a result, Southern Rhodesia has been turned into a police State, into a bastion of misanthropic racism.

74. Thus all the world is again convinced that United Kingdom colonialism, though unstinting in its wordy declarations about decolonization, in fact does not go beyond such pious statements. Unconcerned about the means it uses, it is taking all kinds of steps to preserve the seed and the soil which gave rise to the forces of racism and which maintain the de facto colonial domination of the United Kingdom in African countries.

75. The Soviet Union fully shares the African States' view that British ruling circles bear the main responsibility for all the crimes and evil deeds of the colonialists and racists in Southern Rhodesia and for the present tragedy of the Zimbabwe people. The United Kingdom also bears full responsibility for the non-fulfilment of the Security Council decisions and for the maintenance of the Southern Rhodesian racists in power. For it is the United Kingdom itself which has failed to carry out the Security Council's request to put an immediate end to the racist régime and to permit the people of Southern Rhodesia to determine their own future. The question arises, how long will London continue with impunity to sabotage execution of the Security Council's decisions.

76. While in fact refusing to take effective measures against the Southern Rhodesian racists in accordance with United Nations decisions, the United Kingdom Government at the same time is endeavouring to

pourquoi les décisions qui ont pour but l'élimination du régime raciste en Rhodésie du Sud et le transfert du pouvoir à des organes représentatifs de la majorité de la population de ce pays n'ont pas été suivies d'effet.

72. Il ne peut échapper au Conseil de sécurité que le premier pays à n'avoir pas exécuté ces décisions est le Royaume-Uni, bien que ce pays porte la responsabilité principale de l'actuelle situation en Rhodésie du Sud, situation qui menace la paix et la sécurité. L'avènement d'un régime raciste en Rhodésie du Sud, comme l'ont justement fait remarquer plusieurs représentants des pays d'Afrique au Conseil de sécurité, est précisément le résultat d'un vaste complot des forces du colonialisme. Et c'est bien là ce qui a permis au régime raciste de Salisbury de se consolider dans les domaines économique et militaire.

73. Tout le monde connaît les circonstances de cette ignominieuse "opération". Une prétendue constitution dont l'auteur était ni plus ni moins le Gouvernement britannique et qui consolidait le système raciste et jetait les bases de l'actuel régime de domination coloniale d'une clique raciste sur des millions d'Africains est entrée en vigueur dès 1961. Puis le Royaume-Uni, comme chacun sait, a donné des armes aux racistes de la Rhodésie du Sud et les a aidés à renforcer leurs positions, encourageant l'alliance coloniale de la Rhodésie du Sud avec le régime raciste sud-africain et les colonialistes portugais. Voilà comment la Rhodésie du Sud est devenue un Etat policier, le bastion d'un racisme inhumain.

74. Sur cet exemple, le monde entier a pu une fois de plus constater que le colonialisme britannique, peu avare de déclarations verbales sur la décolonisation, ne va pratiquement pas au-delà de ces pieuses professions de foi et prend en même temps toutes sortes de mesures, sans s'inquiéter du choix des moyens, pour préserver le sol sur lequel ont grandi les forces du racisme et qui permet au Royaume-Uni de maintenir certains pays d'Afrique sous une domination coloniale de fait.

75. L'Union soviétique partage pleinement l'opinion des représentants des pays africains selon lesquels les milieux dirigeants britanniques portent la principale responsabilité de tous les crimes et de tous les méfaits des colonialistes et des racistes en Rhodésie du Sud, la responsabilité de la tragédie qui frappe aujourd'hui le peuple du Zimbabwe. De même, si les résolutions du Conseil de sécurité ne sont pas appliquées et si les racistes sud-rhodésiens se maintiennent au pouvoir, le Royaume-Uni en porte l'entière et totale responsabilité. C'est en effet le Gouvernement britannique qui n'a pas appliqué les décisions du Conseil de sécurité exigeant qu'il soit mis immédiatement fin au régime raciste et que le peuple de la Rhodésie du Sud ait la possibilité de décider lui-même de son avenir. Jusqu'à quand va-t-on continuer de saboter impunément à Londres l'application des décisions du Conseil de sécurité?

76. Tout en refusant en fait d'entreprendre contre les racistes de la Rhodésie du Sud une action efficace conformément aux décisions de l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement britannique veut en

create the impression that some sort of action is being taken in London, that something is being done to settle the Southern Rhodesian problem. United Kingdom representatives constantly assert that effective economic sanctions are being adopted against the Smith régime. At the conference of Commonwealth Prime Ministers in January of this year, the head of the United Kingdom Government gave an assurance that the Salisbury régime would collapse within a few weeks as a result of these economic sanctions. But the picture, here, as before, is too far from that painted in London. Today, too, the United Kingdom representative, sought in his statement to convince the Security Council of this—if, that is, we can strip the envelope of pious phrases from his statement.

77. As the representatives of the African and Asian countries have shown in their statements in the Security Council, on the basis of many and cogent facts, economic sanctions have in reality proved ineffective, precisely because of sabotage by a number of Members of the United Nations; while the action of the United Kingdom in the Southern Rhodesian question, however it is depicted and advertised here, in fact amounts to connivance with and support of the racist Smith régime. Everything is being done to avoid any serious injury to the economic situation of the racist clique. And that is why international public opinion rightly qualified all this as a "comedy of sanctions", as a "farce". That is why Portugal and the Republic of South Africa are taking advantage of this moment to ignore United Nations decisions on the economic boycott of Southern Rhodesia.

78. Instead of finally calling the Governments of these countries to order, as the African countries rightfully insisted at a meeting of the Security Council as early as 9 April of this year, London and Washington have taken them under their protection. Incidentally, the tanker Joanna V, whose arrival in the port of Beira in Mozambique served the United Kingdom as a pretext for convening the Security Council, was recently authorized to unload its cargo of oil in that very port of Beira, where it had been lying until a very short time ago. It has now become even more obvious that the so-called United Kingdom initiative was from the outset intended to distract the attention of the Security Council and of public opinion from the realities of London's policy in the Southern Rhodesian question. It should be added that while the British Navy was chasing the two tankers, oil and petroleum products were being delivered overland, by road and rail, to oil storage depots in Southern Rhodesia. Representatives of the African countries, as well as of India and Pakistan, have already adduced incontrovertible factual evidence on that score and there is no need for us to repeat it.

79. In such circumstances, the resolution 221 (1966) adopted by the Security Council on 9 April of this year has done nothing to increase the effectiveness of economic sanctions; nor has it brought the racist

même temps donner l'impression que Londres applique certaines mesures, fait quelque chose pour résoudre le problème de la Rhodésie du Sud. Les représentants du Royaume-Uni ne cessent d'affirmer que des sanctions économiques efficaces sont mises en application contre le régime Smith. C'est ainsi qu'au mois de janvier dernier le chef du Gouvernement britannique déclarait à la Conférence des Premiers Ministres des pays du Commonwealth que le régime de Salisbury s'écroulerait en quelques semaines du fait des sanctions économiques. Mais, en fait, la situation est très différente de celle que Londres décrit. Aujourd'hui, le représentant du Royaume-Uni a encore une fois tenté de convaincre le Conseil de sécurité — c'est du moins ce que signifie son intervention une fois dégagée du manteau des pieuses déclarations.

77. Comme les représentants des pays d'Afrique et d'Asie qui sont intervenus l'ont montré à partir de nombreux faits probants, les sanctions économiques ont été pratiquement sans efficacité, en raison notamment du sabotage auquel se sont livrés plusieurs Membres de l'Organisation des Nations Unies, et l'attitude du Royaume-Uni dans l'affaire de la Rhodésie du Sud, quelle que soit la façon dont on la présente et la publicité dont on l'entoure, aura été une attitude de complaisance à l'égard du régime raciste de Smith et de soutien à ce régime. Tout est fait pour ne pas mettre sérieusement en danger la situation économique de la clique raciste. C'est pourquoi l'opinion mondiale a qualifié à juste titre les sanctions de "farce", de "comédie". Et voilà pourquoi le Portugal et la République sud-africaine profitent de ce moment pour ne tenir aucun compte des décisions de l'Organisation des Nations Unies sur le boycottage économique de la Rhodésie du Sud.

78. Au lieu de rappeler enfin à l'ordre les gouvernements de ces pays, comme les Etats africains les y invitaient justement et à bon droit lorsque le Conseil de sécurité s'est réuni le 9 avril dernier, Londres et Washington les ont pris sous leur protection. Au demeurant, le pétrolier Joanna V, dont l'arrivée dans le port de Beira au Mozambique avait servi de prétexte au Royaume-Uni pour demander la convocation du Conseil de sécurité, a récemment reçu l'autorisation de décharger sa cargaison de pétrole dans le même port de Beira où il se trouvait encore ces derniers temps. Il apparaît encore plus clairement aujourd'hui que cette prétendue initiative britannique visait dès le début à détourner l'attention du Conseil de sécurité et de l'opinion publique de la véritable politique du Royaume-Uni sur la question de la Rhodésie du Sud. Il faut ajouter que les réservoirs de la Rhodésie du Sud continuaient d'être approvisionnés en pétrole et en produits pétroliers par camions-citernes et par chemin de fer au moment où la flotte britannique donnait la chasse aux deux pétroliers. Les représentants des pays d'Afrique et ceux de l'Inde et du Pakistan ont déjà cité sur ce point des témoignages et des faits irréfutables et nous n'avons pas besoin de les répéter.

79. Dans ces conditions, la résolution 221 (1966) adoptée le 9 avril dernier par le Conseil de sécurité n'a pas rendu plus efficaces les sanctions économiques, elle n'a nullement rapproché le régime raciste de la

régime in Southern Rhodesia one iota closer to downfall, or the people of that country to freedom.

80. The facts show that the racists of the Republic of South Africa, carefully tended by the monopolistic capital of the West, and the Portuguese colonialists, acting as the storm troopers of the military-colonialist NATO bloc, are not only violating the oil embargo with impunity, but are also continuing to maintain normal economic relations with the racist Smith régime and giving it financial and other assistance. There are enough candid, as well as cynical, admissions of this in the American and British Press. Here are some examples.

81. The Washington Post of 28 April 1966 qualified the role of the Republic of South Africa in the matter of the supply of oil to the racist régime as follows: "Overland shipments of oil from South Africa have enabled Rhodesia to meet much if not all of its daily gasoline ration."

82. The British Observer wrote on 24 April 1966: "Economic sanctions cannot achieve their purpose so long as Dr. Verwoerd is determined to undermine them by allowing oil to trickle through and by surreptitiously extending credit."

83. Moreover, there are also reports that the Smith régime has concluded secret agreements with Portugal and the Republic of South Africa on mutual use of military air bases for the purpose of deployment of the Southern Rhodesian air force.

84. All this is happening because neither the British nor the American monopolies are interested in having sanctions against the racist régime of Southern Rhodesia effectively applied. These monopolies are the true masters of the economy not only in the Republic of South Africa, but also in Southern Rhodesia and all southern Africa.

85. In that connexion, may I be permitted to draw your attention to the following candid statement which appeared in the American publication, U.S. News and World Report, on 25 April 1966:

"As Rhodesian leaders see it, neither Britain nor the United States wants to clamp down too hard on South Africa, no matter what the nations of black Africa say. Action against South Africa would open up a whole Pandora's box of troubles that neither Western Power is anxious to deal with."

86. We might also refer to recent statements in the British Parliament. Thus a Conservative member, Mr. Maudling, speaking of British economic sanctions, said on 27 April 1966: "... we can never accept sanctions if they are designed merely to beat Rhodesia down into acceptance of unconditional surrender."^{4/} As we see, the statements of high-ranking repre-

^{4/} See Parliamentary Debates (Hansard), House of Commons, Official Report, London, Her Majesty's Stationery Office, Fifth Series, vol. 727, col. 722.

Rhodésie du Sud de l'heure de sa chute et le peuple de ce pays de l'heure de la liberté.

80. Les faits montrent que les racistes de la République sud-africaine, choyés par les monopoles capitalistes occidentaux et les colons portugais, détachement de choc du bloc militaire et colonialiste de l'OTAN, ne se contentent pas de violer impunément l'embargo sur le pétrole mais continuent d'entretenir des relations économiques normales avec le régime raciste de Smith et de lui fournir une aide financière et autre. On trouve à cet égard dans la presse américaine et britannique suffisamment d'aveux aussi clairs que cyniques. Je voudrais en citer quelques exemples.

81. Dans son numéro du 28 avril dernier, le Washington Post définissait en ces termes le rôle de la République sud-africaine dans l'approvisionnement du régime raciste en produits pétroliers: "La fourniture de pétrole à partir de la République sud-africaine permet en fait à la Rhodésie de couvrir une grande partie, sinon la totalité, de ses besoins quotidiens en carburant."

82. Et le journal britannique l'Observer écrivait le 24 avril 1966: "Les sanctions économiques ne peuvent atteindre leur but tant que Verwoerd sera résolu à les saboter en tolérant le passage du pétrole à travers les frontières de la République sud-africaine et en accordant des crédits sous le manteau."

83. Qui plus est, on a appris que le régime Smith aurait conclu, avec le Portugal et la République sud-africaine, des accords secrets tendant à l'utilisation réciproque des bases aériennes militaires pour faciliter la dispersion des forces aériennes de la Rhodésie du Sud.

84. Si tout cela est possible, c'est que les monopoles britanniques et les monopoles américains, qui sont les véritables maîtres de l'économie tant de la République sud-africaine que de celle de la Rhodésie du Sud et de toute l'Afrique australe, n'ont ni les uns ni les autres intérêt à ce que les sanctions soient efficacement appliquées contre le régime raciste en Rhodésie.

85. Je voudrais à cet égard porter à l'attention du Conseil les aveux non équivoques de la revue américaine U.S. News and World Report, qui écrivait le 25 avril dernier:

"Comme le constatent les dirigeants de la Rhodésie du Sud, ni le Royaume-Uni ni les Etats-Unis ne veulent exercer une trop forte pression sur l'Afrique du Sud, quoi que puissent dire les pays d'Afrique noire. Toute action contre l'Afrique du Sud ouvrirait une boîte de Pandore remplie de difficultés dont aucune puissance occidentale ne voudrait avoir à s'occuper."

86. On peut également citer des déclarations qui ont été faites récemment au Parlement britannique; le député conservateur Maudling disait, le 27 avril dernier, à propos des sanctions économiques: "Nous n'accepterions jamais les sanctions si elles avaient pour but de contraindre la Rhodésie à capituler sans condition^{4/}." Comme on peut le constater, les déclai-

^{4/} Voir Parliamentary Debates (Hansard), House of Commons, Official Report, Londres, Her Majesty's Stationery Office, Fifth Series, vol. 727, col. 722.

sentatives in London hardly conform, to put it mildly, with what the Security Council hears from the mouths of the official representatives of the United Kingdom Government here.

87. As for the true intentions of Washington in regard to Smith's racist police régime, they too were clearly demonstrated by the United States representative's attitude when the Southern Rhodesian question was discussed in the Security Council on 9 April 1966. The United States, together with the United Kingdom, refused to support the proposals of the African members of the Security Council, which were designed to ensure effective economic sanctions, to put an end to the sabotage on the part of the Republic of South Africa and Portugal and to take practical measures to liquidate the racist régime in Southern Rhodesia. By abstaining in the vote on these proposals [S/7243], which were supported by seven members of the Security Council, the United States and the United Kingdom applied the so-called hidden veto and deliberately wrecked that decision. Thus again, and for how many times, they acted as accomplices of the racist clique in Salisbury.

88. Nor can the members of the Security Council overlook the fact that another member of NATO—the Federal Republic of Germany—is giving aid to the racist Salisbury régime in a variety of ways. According to information from a number of sources, the sportsmen in Bonn who fish in troubled waters have apparently decided to take advantage of the situation to strengthen the economic and political position of Western Germany in Southern Rhodesia. There are reports that Bonn is taking steps to expand trade and increase its investments in Southern Rhodesia, while West German specialists are training Southern Rhodesian officers in methods of conducting anti-guerrilla and anti-popular warfare.

89. Now, after so many discussions of the question in the United Nations, hardly anyone doubts that the crimes which are at present being committed against the African population of Southern Rhodesia could be committed without the blessing of the members of the NATO military bloc, which are linked with each other by mutual guarantees and bear the responsibility for these crimes before the African peoples.

90. The United Kingdom's stubborn unwillingness to take real measures, in accordance with the Security Council's decision, to remove the Smith régime, encourages and inspires the Southern Rhodesian racists to further crimes against the Zimbabwe people. Despite strict censorship and the police cordon, ever more reports are coming from Southern Rhodesia about repression of the African population, about the adoption of further repressive measures, about arrests of and reprisals against Africans who are unwilling to be reconciled with racist authority. The process of spreading racist practices throughout the territory on the model of the racist political régime in Salisbury is being intensified. In this connexion, the weekly The Observer wrote on 10 April 1966 that the Smith régime

rations faites à Londres par de hautes personnalités correspondent mal, c'est le moins qu'on puisse dire, à ce que le Conseil de sécurité entend ici de la bouche des représentants officiels du Gouvernement du Royaume-Uni.

87. Quant aux véritables intentions de Washington à l'égard du régime raciste et policier de Smith, elles ont été de nouveau clairement illustrées par l'attitude du représentant des Etats-Unis dans le débat du Conseil de sécurité sur la question de la Rhodésie du Sud le 9 avril 1966. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont refusé d'appuyer la proposition des Etats africains membres du Conseil de sécurité tendant à appliquer des sanctions économiques efficaces, à en finir avec le sabotage auquel se livre la République sud-africaine et le Portugal et à mettre en œuvre des mesures pratiques pour mettre fin au régime raciste en Rhodésie du Sud. En s'abstenant lors du vote sur ces propositions [S/7243] qui avaient été appuyées par sept membres du Conseil de sécurité, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont eu recours à ce que l'on appelle le veto implicite et ont empêché de propos délibéré leur adoption. Ainsi, une fois de plus parmi tant d'autres, ils se sont fait les complices du régime raciste de Salisbury.

88. Les membres du Conseil de sécurité ne sauraient méconnaître non plus le fait qu'un autre membre de l'OTAN, la République fédérale d'Allemagne, accorde dans de nombreux domaines une assistance au régime raciste de Salisbury. Conformément à des renseignements provenant de sources diverses, il faut croire que ceux qui pêchent en eau trouble à Bonn ont décidé de profiter de la situation pour consolider les positions économiques et politiques de la République fédérale d'Allemagne en Rhodésie du Sud. On a ainsi appris que Bonn prenait des mesures destinées à accroître son commerce et à augmenter ses investissements en Rhodésie du Sud tandis que des spécialistes d'Allemagne occidentale forment les officiers de Rhodésie du Sud aux tactiques de la guérilla, aux méthodes de lutte contre un peuple.

89. Maintenant, après les nombreux examens de la question à l'ONU, il est peu probable que l'on doute encore du fait que les crimes commis actuellement contre la population africaine de Rhodésie du Sud auraient pu être perpétrés sans la bénédiction des membres du bloc militaire de l'OTAN qui sont liés par un engagement de solidarité et qui portent la responsabilité de ces crimes devant les peuples africains.

90. Le refus tenace du Royaume-Uni de prendre, conformément à la décision du Conseil de sécurité, des mesures efficaces contre le régime de Ian Smith encourage et inspire les racistes de Rhodésie du Sud et les incite à commettre de nouveaux crimes contre le peuple du Zimbabwe. Malgré une censure stricte et un cordon de police serré, des nouvelles de plus en plus nombreuses filtrent de Rhodésie indiquant que des actes de répression sont à nouveau perpétrés contre la population africaine, que des arrestations et des repréailles sont exercées contre tous les Africains qui refusent de composer avec les racistes au pouvoir. On impose en nombre toujours plus grand dans le territoire des mesures racistes calquées sur le système appliqué par le régime sud-africain. A

was becoming more racist, doubtless in part as a result of its increasing material and spiritual dependence on South Africa.

91. This is borne out by reports in the British and American Press, which in this instance can hardly be suspected of a deliberate intention to exaggerate. Thus, for example, The New York Times of 21 April 1966 reported the suppression by Rhodesian police of an African riot in the suburbs of Salisbury. The English weekly The Observer wrote on 24 April 1966 that "it was clearly established that there had been a mutiny in the Rhodesian African Rifles immediately after the illegal declaration of independence; . . . seven of the mutineers had been court-martialled and sentenced to gaol terms of from eighteen months to five years". The London Times reported on 14 May 1966 that twenty Africans had recently been sentenced to ten years' hard labour, and one to five years' hard labour, on the charge that they had been plotting the overthrow of the racist Smith régime. The same paper publishes many other facts about arrests of Africans and legal proceedings against them in Southern Rhodesia.

92. In their attempts to suppress the Zimbabwe people's will to true independence, the racist forces are treating the African leaders with special cruelty. According to the International Confederation of Free Trade Unions, thirty-seven trade union leaders in Southern Rhodesia are in concentration camps or in gaol.

93. The United Kingdom representative scrupulously enumerated the millions of pounds sterling which sanctions against the Salisbury authorities have cost his country. But he did not say one word about the price in blood and suffering which the Zimbabwe people have paid for the tolerance the United Kingdom Government has shown to racism, for the assistance it has rendered it, for its assistance to this misanthropic régime. Nor did the United Kingdom representative say one word about the hundreds of millions of pounds sterling in profits accruing to British and American capitalists and monopolies in the South of Africa, which ensure the stability of the racist régime.

94. From a careful analysis it is not hard to deduce the general political principle underlying London's action in regard to Southern Rhodesia. Unwillingness to carry out the basic demands laid down in the Security Council resolution 217 (1965) of 20 November 1965 for immediate removal of the racists from power in Southern Rhodesia and protection of the lawful rights of the Zimbabwe people; outright connivance with the racists in connexion with the imposition of economic sanctions; provision of all possible loop-holes whereby the Salisbury régime may circumvent these measures—these are the principal and determining factors in the United Kingdom's action towards Southern Rhodesian racism. This course of action is designed not to bring about the removal of the Smith régime but, on the contrary, to make some kind of deal with it at the expense of the Zimbabwe

cet égard, l'hebdomadaire l'Observer de Londres écrivait, dans son numéro du 10 avril dernier, que le régime de Smith devient de plus en plus raciste, sans doute en partie à cause de sa dépendance matérielle et spirituelle croissante à l'égard de l'Afrique du Sud.

91. Ceci est corroboré par la presse britannique et la presse américaine qui, en l'occurrence, ne sauraient être soupçonnées de vouloir forcer la note. C'est ainsi que le New York Times du 21 avril décrivait comment la police rhodésienne avait écrasé l'agitation africaine dans les faubourgs de Salisbury. Dans l'Observer du 24 avril, on lisait: "Il a été clairement établi que les tirailleurs africains de Rhodésie du Sud se sont soulevés immédiatement après la déclaration unilatérale d'indépendance . . . Sept d'entre eux ont été condamnés par un tribunal militaire à des peines de prison allant d'un an et demi à cinq ans." Le Times de Londres signalait le 14 mai que 20 Africains avaient été récemment condamnés à 10 ans de travaux forcés et un autre à cinq ans pour atteinte à la sûreté de l'Etat dans l'intention de renverser le régime raciste de Ian Smith. Ce même journal cite de nombreux autres cas où des Africains ont été arrêtés et poursuivis en Rhodésie du Sud.

92. Cherchant à étouffer la volonté du peuple du Zimbabwe d'accéder à une indépendance réelle, le régime s'acharne avec une cruauté particulière contre les dirigeants africains. Selon des renseignements provenant de la Confédération internationale des syndicats libres, 37 dirigeants syndicaux de Rhodésie du Sud se trouvent actuellement dans des camps de concentration ou en prison.

93. Dans sa déclaration, le représentant du Royaume-Uni a calculé scrupuleusement le nombre de millions de livres sterling que les sanctions contre les autorités de Salisbury ont coûté au Royaume-Uni. Mais il s'est tu sur le prix que cette tolérance envers le racisme, l'aide accordée par le Royaume-Uni à ce régime raciste, l'appui fourni par le Gouvernement britannique à un régime qui préconise la haine de l'humanité auront coûté au peuple du Zimbabwe en sang et en souffrances; de même, il a passé sous silence les centaines de millions de livres sterling de bénéfices que les monopoles anglais et américain tirent du Sud de l'Afrique et qui assurent la stabilité du régime des racistes.

94. Si l'on analyse la conduite de Londres envers la Rhodésie du Sud, il est facile de dégager une ligne de politique générale. Le refus d'exécuter les dispositions essentielles de la résolution 217 (1965) du Conseil de sécurité, en date du 20 novembre 1965, visant à mettre fin sans tarder au pouvoir des racistes de Rhodésie du Sud et à permettre au peuple du Zimbabwe d'exercer ses droits légitimes, la complaisance dont il a très manifestement fait preuve envers les racistes lors de l'application des sanctions économiques, le maintien de toutes les issues permettant au régime de Salisbury d'éviter les mesures de sanctions caractérisent l'attitude du Royaume-Uni envers les racistes de la Rhodésie du Sud. Cette ligne de conduite n'a nullement pour objet de mettre fin au régime Smith; au contraire, elle vise à conclure un marché avec lui aux dépens du peuple du Zimbabwe.

people. That is why we fully share the African States' assessment of London's policy in the Southern Rhodesian question.

95. Motivated by imperialistic interests in Africa, London and Washington have taken a two-faced position in the Southern Rhodesian question. In their statements, the United States and United Kingdom representatives are unstinting in eloquent words and expressions of sympathy with the Zimbabwe people and attempt to clothe themselves in the mantle of standard-bearers of the African peoples' freedom. Moreover, as everyone will recall, the United States and United Kingdom representatives voted in favour of the Security Council resolution 217 (1965). Thus we see that, while using one hand to vote in favour of a Security Council resolution aimed at the removal of the power of the racists in Southern Rhodesia, they extend the other hand to the Salisbury racists, disregarding even the decisions which they themselves had supported. The question must therefore arise: which is the hand to be trusted, if they are alternately raised or lowered in diametrically opposite directions?

96. This is precisely why the talks initiated in London with representatives of the Smith régime have aroused such serious concern and indignation everywhere.

97. In evaluating political actions in international affairs, it is customary to ask first of all: who benefits from this or that specific action? In whose interest was it undertaken? The representatives of a number of African States in the Security Council have clearly and unequivocally answered these questions. The talks with the Smith régime can signify nothing but an attempted deal with the racists. It is obvious that the colonial Powers hope to preserve the basis of imperial domination in that part of Africa by concluding a deal with the Southern Rhodesian racists behind the Africans' backs.

98. The Soviet Union's position on the question of the situation in Southern Rhodesia is determined by its fundamental policy of lending resolute and consistent support to peoples fighting for their liberation from colonial domination. The Soviet Union has supported, and supports, respect for the sacred right of every people to determine its own future and freely to choose the path of its development.

99. Without repeating what we have said in the Security Council and other United Nations organs which have recently considered the problem of Southern Rhodesia, we shall permit ourselves to emphasize anew that the Soviet Union, as the Soviet Government has announced, has firmly and consistently supported, and supports, the struggle of the Zimbabwe people for freedom and genuine independence and is ready to give the necessary assistance and support to the action of the African States directed to securing that right. As everyone knows, the Soviet Government has resolutely condemned the racist Salisbury régime, which has usurped authority in Southern Rhodesia by force, and regards this criminal act of the white racists as an open

C'est pourquoi nous partageons entièrement l'opinion des Etats africains concernant la politique de Londres à l'égard de la Rhodésie du Sud.

95. Mus par des intérêts impérialistes en Afrique, Londres et Washington font preuve de duplicité dans cette question. D'une part, les représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis ne ménagent pas dans leurs déclarations les bonnes paroles et les expressions de sympathie à l'égard du peuple du Zimbabwe, allant jusqu'à vouloir se draper dans la toge des défenseurs de la liberté des peuples africains. Qui plus est, comme nul ne l'ignore, les représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont voté en faveur de la résolution 217 (1965) du Conseil de sécurité. Il est donc évident que, d'une main, ils votent pour les résolutions du Conseil de sécurité visant à écarter du pouvoir les racistes de Rhodésie, mais qu'ils tendent l'autre main aux racistes de Salisbury, ne tenant ainsi aucun compte des résolutions qu'ils ont eux-mêmes appuyées. Aussi est-on en droit de se demander à laquelle des mains faire confiance, alors qu'une main s'élève cependant que l'autre s'abaisse dans des directions diamétralement opposées.

96. C'est précisément pour cela que les négociations entamées à Londres par le Gouvernement britannique avec le représentant du régime Smith ont soulevé une telle inquiétude et une telle indignation.

97. Dans les affaires internationales, lorsqu'on veut analyser un acte politique, on commence par se demander à qui il va profiter, quels intérêts il va servir. Une réponse nette et sans équivoque à cette question a déjà été fournie par les représentants de divers pays d'Afrique qui ont pris la parole au Conseil de sécurité. Les entretiens avec le régime Smith ne peuvent que signifier une tentative d'accord avec les racistes. Il est évident que, grâce à la conclusion, derrière le dos des Africains, d'un marché avec les racistes de la Rhodésie du Sud, les puissances coloniales espèrent conserver les bases de la domination impérialiste dans cette partie de l'Afrique.

98. La position de l'Union soviétique en ce qui concerne la Rhodésie du Sud lui est dictée par sa politique de principe de soutien résolu et systématique des peuples qui luttent pour se libérer de la domination coloniale. L'Union soviétique s'est toujours prononcée, dans le passé comme à présent, pour le respect du droit sacré qu'ont tous les peuples de choisir leur propre avenir et de décider librement de l'organisation de leur développement.

99. Sans vouloir répéter ce que nous avons dit au Conseil de sécurité et dans les autres organes de l'Organisation des Nations Unies qui, ces derniers temps, se sont occupés de la question de la Rhodésie du Sud, nous tenons à souligner à nouveau que l'Union soviétique, comme l'a déclaré son gouvernement, continue, comme il l'a toujours fait, d'appuyer de façon ferme et constante la lutte que le peuple du Zimbabwe mène pour la liberté et une indépendance réelle, et qu'elle est prête à apporter tout son appui aux mesures que les pays africains pourront prendre pour permettre à ce peuple d'exercer ce droit. Le Gouvernement soviétique, on le sait, a catégoriquement condamné le régime raciste de Salisbury qui a

challenge of colonialism to the Zimbabwe people, as a challenge to the peoples of Africa and the whole world. The Soviet Union has declared, and declares, its whole-hearted solidarity with the Zimbabwe people and reaffirms its readiness to co-operate with the African countries by offering them all manner of support in their rightful struggle for the achievement of true national independence.

100. We voted in favour of the Security Council resolution 217 (1965) and have striven for its strict fulfilment. In a letter of 5 January 1966 addressed to the Secretary-General of the United Nations [S/7068], the USSR Government asserted its readiness to carry out these Security Council decisions. The Soviet Union does not recognize the criminal Smith clique's régime. It has never, of course, supplied it with arms, equipment or military material, nor ever will; neither does it maintain any economic relations with it. The Soviet Government also informed the Secretary-General on 12 March that it had broken off postal relations and telecommunication with the Salisbury régime [S/7068/Add.1].

101. The Security Council can no longer agree to the maintenance of the present situation in Southern Rhodesia, which represents a serious danger to international peace and security in Africa, and not only in Africa. Every day the white racists retain power in Southern Rhodesia benefits only the forces of imperialism and racism, which are hatching criminal plans to establish a "sanitary cordon" in that part of the African continent, in order to safeguard the southern part of Africa, which is still under the domination of colonialism and of the white racists, from the influence of the free African peoples, and to check the spread of the purifying winds of national liberation.

102. We whole-heartedly support the rightful demands of the African and Asian countries for urgent and effective measures to achieve a speedy solution of the problem of Southern Rhodesia in the interest of the Zimbabwe people and in the interest of all the peoples of Africa. These demands can no longer be ignored. They are as clear as can be: immediate elimination of the authority of the usurpers' régime; revocation of the racist constitution of 1961; establishment of a firm target date for the granting of independence; organization of elections on the basis of universal suffrage, on the principle of "one man, one vote"; immediate transfer of authority in the territory to a government reflecting the aspirations of the African majority in Southern Rhodesia, in accordance with the United Nations Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

103. The Security Council should condemn the Portuguese colonialists and the South African racists as well as all those who provide assistance to the racist Smith clique in Southern Rhodesia, secretly or openly refusing to carry out United Nations decisions, and require all countries immediately and unconditionally to carry out previous decisions of the Security Council

usurpé par la force le pouvoir en Rhodésie du Sud; selon lui cet acte criminel des racistes blancs constituait un défi ouvert lancé par le colonialisme au peuple du Zimbabwe, aux peuples de l'Afrique et du monde entier. L'Union soviétique a dit et répète qu'elle se solidarise pleinement avec le peuple du Zimbabwe et elle se déclare de nouveau prête à coopérer avec les pays d'Afrique et à leur accorder tout l'appui nécessaire dans leur lutte légitime pour la réalisation d'une indépendance nationale véritable.

100. Nous avons voté pour la résolution 217 (1965) et nous avons cherché à la faire appliquer sans réserve. Dans une lettre du 5 janvier 1966 adressée au Secrétaire général [S/7068], le Gouvernement soviétique s'est déclaré prêt à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil de sécurité. L'Union soviétique ne reconnaît pas le régime de la clique criminelle de Smith et il va sans dire qu'elle ne lui a fourni et ne lui fournit aucune arme, aucun équipement ni matériel militaire, de même qu'elle n'entretient avec lui aucune relation économique. Le Gouvernement soviétique a également fait savoir au Secrétaire général le 12 mars qu'il avait décidé de ne plus assurer les liaisons postales et les télécommunications avec le régime de Salisbury [S/7068/Add.1].

101. Le Conseil de sécurité ne saurait tolérer plus longtemps que persiste en Rhodésie du Sud la situation actuelle qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationale en Afrique et dans le monde. Chaque jour qui voit se maintenir au pouvoir les racistes blancs de la Rhodésie du Sud fait le jeu des impérialistes et des racistes qui nourrissent le dessein criminel de créer dans cette partie du continent africain un "cordon sanitaire" destiné à verrouiller le sud de l'Afrique, qui se trouve encore sous la domination des colonialistes et des racistes blancs, afin de le soustraire à l'influence des peuples africains libres et d'endiguer le déferlement des mouvements de libération nationale.

102. Nous appuyons pleinement les justes revendications des pays d'Afrique et d'Asie qui estiment qu'il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures efficaces pour résoudre au plus vite la question de la Rhodésie du Sud dans l'intérêt du peuple du Zimbabwe et de tous les peuples d'Afrique. Il n'est plus possible de méconnaître ces revendications. Elles sont absolument claires: il faut écarter immédiatement du pouvoir le régime des usurpateurs, révoquer la constitution raciste de 1961, établir des dates fermes pour l'octroi de l'indépendance, organiser des élections au suffrage universel selon le principe "à chacun une voix", et transférer sans retard les pouvoirs à un gouvernement représentant les aspirations de la majorité africaine de la population de la Rhodésie du Sud, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

103. Le Conseil de sécurité doit condamner les colonialistes portugais et les racistes sud-africains, de même que tous ceux qui prêtent assistance à la clique raciste de Smith et qui refusent, de façon détournée ou ouvertement, d'appliquer les décisions des Nations Unies; le Conseil doit exiger que tous les pays mettent en œuvre sans retard et inconditionnellement

and the General Assembly on the question of Southern Rhodesia.

104. In this connexion the USSR delegation would like to observe that, in its view, the draft resolution submitted by Mali, Nigeria and Uganda [S/7285/Add.1] is inadequate, since it does not cover all aspects of a solution to the Southern Rhodesian problem.

105. The Soviet Union has declared itself, and declares itself, in favour of the adoption of the most effective measures against the Southern Rhodesian racists, up to the application of sanctions under Chapter VII of the United Nations Charter—in complete accord, of course, with the principles and provisions of the Charter.

The meeting rose at 12.40 p.m.

tionnellement les décisions adoptées par le Conseil et par l'Assemblée générale concernant la question de la Rhodésie du Sud.

104. A ce propos, la délégation de l'Union soviétique tient à souligner que le projet de résolution présenté au Conseil de sécurité par le Mali, le Nigéria et l'Ouganda [S/7285/Add.1] est à son avis insuffisant dans la mesure où il ne couvre pas tous les aspects de la solution de la question de la Rhodésie du Sud.

105. L'Union soviétique s'est déclarée et se déclare pour l'adoption des mesures les plus efficaces contre les racistes de la Rhodésie du Sud, allant jusqu'à l'application des sanctions prévues au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et, cela va sans dire, en pleine conformité des principes et des dispositions de la Charte.

La séance est levée à 12 h 40.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.